



Présentation du Rapport d'Orientation 2026

- 1- Le contexte économique général & national.
- 2- Les conséquences pour la CCBDP du projet de loi de finances 2026.
- 3- L'analyse financière rétrospective 2023/2025.
- 4- Synthèse des comptes administratifs voté le 3 février 2026.
- 5- Présentation des prévisions RH 2026.
- 6- Présentation des prévisions par commission.
- 7- Présentation des Budgets annexes

Rappel réglementaire

Le débat d'orientations budgétaires est un préalable au vote du budget. Il doit se tenir dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif. Il propose les orientations de la collectivité en termes de nouveaux services rendus, d'investissement, de fiscalité et d'endettement.

La Loi N°2015-991 (NOTRe) du 7 août 2015 prévoit dans son article 107 de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des collectivités territoriales. Les dispositions concernant les modalités du débat d'orientations budgétaires étaient d'application immédiate pour le budget 2016. L'article 107 a en effet modifié les articles du CGCT relatifs aux modalités du DOB, en complétant notamment les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat (articles L.2312-1, L3312-1, L4312-1, L5211-36 et L5622-3).

La Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 a introduit de nouvelles règles et plus précisément elle indique que chaque collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales présente ses objectifs concernant :

- l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
- l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de la dette.

Ces éléments prennent en compte les budgets principaux et l'ensemble des budgets annexes. Les obligations de la CCBDP sont donc les suivantes :

Le Président doit présenter un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés et la structure et gestion de la dette.

Ce rapport doit comporter également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail).

Transmission de ce document au Préfet en annexe de la délibération et vote de l'assemblée obligatoire concernant le constat du débat.

Publication obligatoire sur le site internet de la Communauté de Communes du rapport et transmission aux maires des Communes membres de la Communauté de Communes dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen.

C'est le Décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientations budgétaires qui précise les choses.



Présentation du Rapport d'Orientation 2026

1- Le contexte économique général & national

Le contexte général – une croissance résiliente mais fragile

En dépit d'un environnement géopolitique chaotique, l'économie mondiale et les marchés financiers se sont bien tenus en 2025. En 2026, les chiffres clés de la croissance mondiale sont les suivants :

- PIB mondial : **2.9 %**
- PIB des pays de l'OCDE : **1.7 %**
- PIB Zone Euro : **1.2%**
- PIB de la France : **1.0%**

Les économies asiatiques émergentes resteront les principaux moteurs de la croissance mondiale.

La croissance de l'économie de la zone euro résiste, mais demeure faible.

En France, l'incertitude liée à l'action publique pèse sur la croissance économique.

	Moyenne 2013-2019	2024	2025	2026	2027
		Pourcentage			
Croissance du PIB en volume¹					
Monde ²	3.4	3.3	3.2	2.9	3.1
G20 ²	3.5	3.4	3.2	2.9	3.1
OCDE ²	2.3	1.7	1.7	1.7	1.8
États-Unis	2.5	2.8	2.0	1.7	1.9
Zone euro	1.9	0.8	1.3	1.2	1.4
Japon	0.8	-0.2	1.3	0.9	0.9
Non-OCDE ²	4.4	4.5	4.4	3.9	4.0
Chine	6.8	5.0	5.0	4.4	4.3
Inde ³	6.8	6.5	6.7	6.2	6.4
Brésil	-0.4	3.4	2.4	1.7	2.2

Source : Perspectives économiques de l'OCDE – Décembre 2025

Le contexte national – prévisions macroéconomiques

Source : Rapport économique social et financier joint au PLF 2026

	2022	2023	2024	2025	2026 (p)
Croissance du PIB (vol.)	2,5%	1,4%	1,2%	0,8%	1%
Déficit public (% du PIB)	-4,7%	-5,4%	-5,8%	-5,4%	-4,7%
Dette publique (% du PIB)	111,8%	109,8%	113%	115,8%	118%

- ▶ Une croissance qui demeure faible
- ▶ Un tassement du déficit public confirmé
- ▶ **Un alourdissement de +2 points de la dette publique attendu en 2026**

Évolution de l'indice des prix à la consommation (hors tabac)

Moyenne annuelle (en %)	2022	2023	2024	2025	2026 (p)
TOTAL HORS TABAC	5,3	4,8	2,0	1,1	1,3

- ▶ Un léger regain de l'inflation prévu en 2026

Le contexte national – un déficit public qui peine à se réduire

La loi de finances de fin de gestion confirme la prévision d'un déficit public ramené à 5,4% du PIB en 2025 contre 5,8 % en 2024.

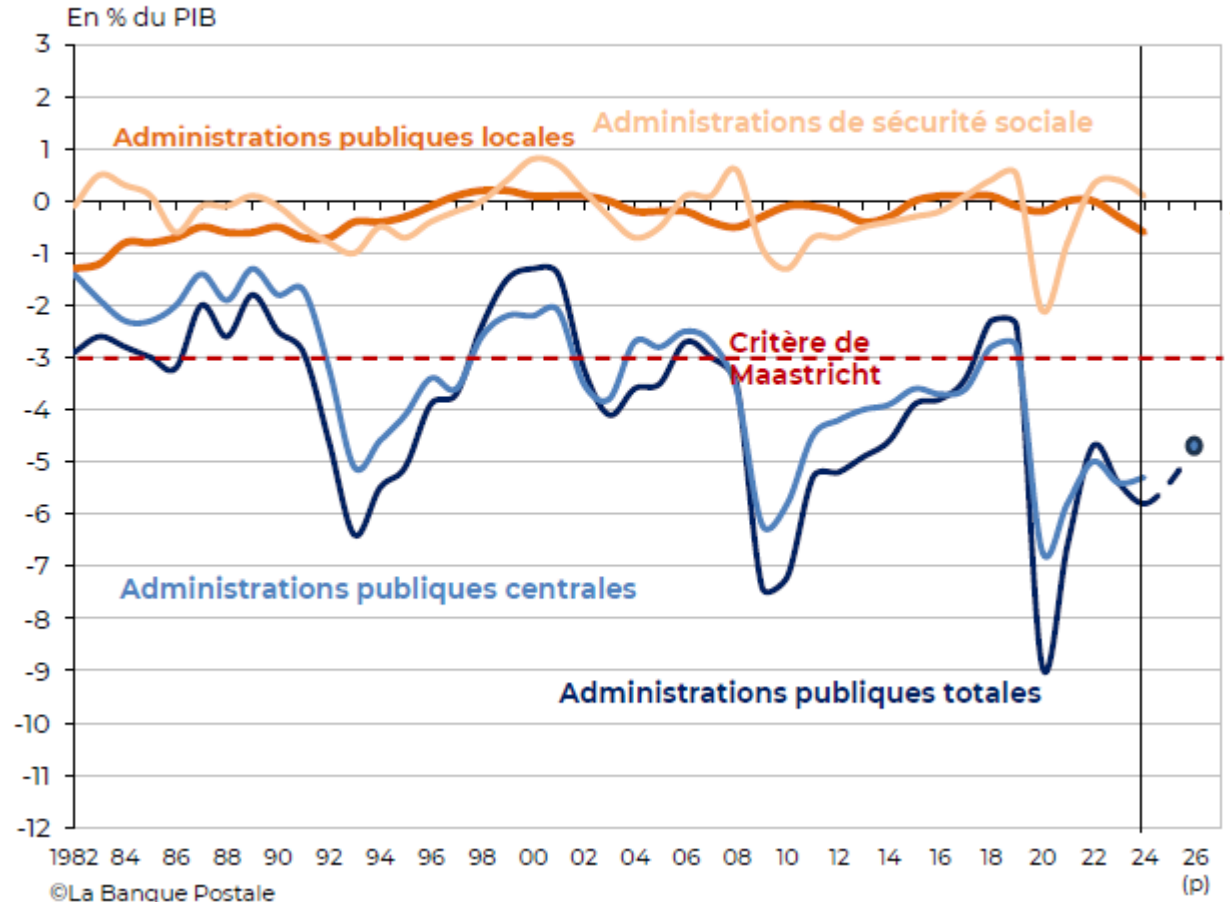
Pour autant, ce déficit reste le plus élevé de la Zone Euro depuis 2024.

Initialement, la Loi de finances prévoyait de ramener ce déficit à 4,7 % du PIB en 2026 et à moins de 3 % en 2029, sur la base de mesures d'ampleur.

Mais au regard du texte final adopté, le risque de dépasser les 5% apparaît probable.

A noter : les collectivités sont peu responsables de la dégradation des comptes publics. Elles pèsent environ 7% de la dette publique nationale

Le déficit des administrations publiques





Présentation du Rapport d'Orientation 2026

2- Les conséquences pour la CCBDP du projet de loi de finances 2026

Les principales dispositions de la loi de finances pour 2026

Si le Budget 2026 de l'Etat est moins impactant que ce qui était annoncé initialement, les communes, EPCI, départements et régions devront tout de même endurer une **ponction d'environ 2 milliards d'euros sur leurs recettes**. Presque autant que l'an passé, mais moins que l'effort initialement demandé par le Gouvernement (4,6 milliards d'euros).

Toutefois, ce calcul ne prend pas en compte notamment la **hausse du taux de cotisation à la CNRACL qui entraînera en 2026 environ 1,2 Md€ de dépenses supplémentaires pour les budgets locaux**.

Pour rappel, cette **hausse de 12 points** au total est étalée sur 4 ans (2025-2028). Les taux qui se sont établis à 34,65% en 2025 (contre 31,65% précédemment), seront portés cette année à 37,65%, puis 40,65% en 2027 et enfin à 43,65% au 1^{er} janvier 2028.

=) La CCBDP est impactée par cette mesure pour un montant d'environ 70 000 € par an sur la période 2025-2028

A noter l'abandon dans la version finale du texte de la mesure qui visait à plafonner l'indexation annuelle des fractions TVA perçue par les collectivités. En application des textes initiaux (LFI de 2020 et 2023), ces fractions peuvent néanmoins diminuer en cas de baisse des recettes sur lesquelles elles sont indexées (TVA nationale n-1). Si cette hypothèse était évoquée pour 2026, cependant selon une annonce faite tout récemment par Bercy, l'atterrissage 2025 du produit net de TVA 2025 serait meilleur que prévu.

=) La CCBDP perçoit depuis 2021 une fraction de TVA en compensation de la perte de TH sur les résidences principales (1,291M€ perçus en 2025). Pour l'année 2026 ce montant est de 1 358 589 €

Les principales dispositions de la loi de finances pour 2026

Le dispositif de lissage conjoncturel des ressources (DILICO)

➤ Avec un indice synthétique égal à 50% en 2025, la CCBDP restera exonérée du prélèvement DILICO en 2026.

Gel de la DGF se traduisant au sein de l'enveloppe par une baisse accrue des dotations qui jouent le rôle de variables d'ajustement :

- Baisse de la dotation forfaitaire des communes écrêtées pour financer la dynamique de la Dotation de Solidarité Rurale (+150M€) et de la Dotation de Solidarité Urbaine (+140M€)
 - Poursuite de baisse de la dotation de compensation des EPCI pour financer la dynamique annuelle de la dotation d'intercommunalité (rappel : -3,6% en 2025, soit une perte de 18K€ pour la CCBDP)
- Depuis la LFI 2024, la CCBDP perçoit la totalité des dotations de compensation Salaires et reverse aux communes l'intégralité de leurs dotations 2023 (soit 474.673€ sur un total de 490 599€ en 2025). Les communes ne sont donc pas impactées par cette baisse qui devrait être de l'ordre de 15.000€ en 2026 pour la CCBDP. Les attributions à reverser aux communes étant garanties, cette dotation représentera à l'avenir une charge nette pour la Communauté.

Les principales dispositions de la loi de finances pour 2026

Un durcissement de la réduction des allocations de compensation des mesures fiscales :

- Poursuite de la baisse de la DC RTP et de la dotation de garantie des FDPTP : -500 M€ => une part grandissante des FDPTP disparaissent ainsi, faute de dotation à distribuer.
- **Une perte estimée à 10K€ en 2026 pour la CCBDP au titre de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnel (465 000€ d'allocations perçues pour une redistribution de 475 000 €)**
- Diminution de 19,3 % de la compensation de la réduction de 50% des bases des locaux industriels au titre de la TFB et de la CFE, instaurée en 2021 = -1,2 Md€ pour le bloc communal
- **Une perte estimée à 60 K€ en 2026 pour la CCBDP au titre de la compensation de la réduction de 50% des valeurs locatives de TFPB et de CFE des locaux industriels.**

Réforme des indicateurs de calcul des dotations / poursuite de la réduction progressive des corrections :

- **D'où une prise en compte à 100% prévue en 2028 pour le Potentiel fiscal et en 2029 pour l'Effort Fiscal**
- **La réforme des indicateurs est pénalisante pour l'ensemble intercommunal CCBDP. Elle explique l'application de prélèvements FPIC depuis 2024 et sa montée en charge entre 2024 et 2025.**
- **Risque d'une nouvelle hausse des prélèvements FPIC en 2026 (+ 50% soit 120 K€)**

Les principales dispositions de la loi de finances pour 2026

Décalage d'un an du versement du FCTVA pour les Communautés de Communes et d'Agglomération (N+1 au lieu de N)

➤ Perte budgétaire d'une année d'encaissement pour la CCBDP.

En revanche, les dépenses de fonctionnement liées à l'entretien des bâtiments publics, de la voirie et des réseaux et à la fourniture de services informatiques resteront bien éligibles au FCTVA.

Nouvelle réduction des dotations d'investissement :

- Fonds vert (-310 M€) : son montant qui s'établissait à 2,25 Mds € en 2024 était tombé à 1,15 Mds€ en 2025. En 2026, il passe à 840 Mds€. Sur cette somme, 100 M€ sont fléchés vers le financement des mesures des PCAET.
- Maintien des enveloppes allouées à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) mais nouvelle diminution de -200 M€ de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

➤ La CCBDP sera impactée sur les prochains dossiers de subventions

Verdissement de la fiscalité sur les déchets via la refonte de la taxe générale sur les activités polluantes :

- A compter du 1er mars 2026, la TGAP est remplacée par deux taxes sectorielles : une taxe sur les déchets mis en décharge et une taxe spécifique « émissions polluantes industrielles ».
- Le développement de ces taxes aura pour conséquence une prise en compte d'objectifs environnementaux par le renforcement de la fiscalité incitative

➤ Pour la CCBDP, hausse mécanique sur le coût du SPPGD (coût enfouissement 2024 : 47€/t 2028 : 80 €/t)

Autres ponctions :

- 16 M€ prélevés par l'Etat sur la cotisation des collectivités au CNFPT correspondant à 0,9 % de leur masse salariale.



Présentation du Rapport d'Orientation 2026

3- L'analyse financière rétrospective 2023/2025

I. Analyse financière rétrospective

- A) Evolution des recettes réelles de fonctionnement (A1) et des dépenses réelles de fonctionnement (A2)

- B) Evolution des indicateurs d'épargne et d'endettement

A1) Evolution des Restes Réelles de Fonctionnement (RRF)

L'évolution des RRF est dynamique : **+6,6% l'an** en moyenne sur les exercices 2024 et 2025.

Elle est plus marquée en 2024, année de hausse des taux d'imposition (+830K€ de produits). Cependant, un autre facteur vient artificiellement « doper » les volumes : le transfert à la CC pour près de 475K€ de dotation de compensation Salaires des communes dont la totalité leur est reversée en dépenses de fonctionnement. Après neutralisation de cette dotation, la dynamique des RRF 2024 s'élève avec **+4,9%, soit un taux équivalent à celui de 2025.**

En 2025, la dynamique reste portée par les produits de la fiscalité locale (produits 4 taxes, TEOM, Taxe de séjour), mais surtout par le chapitre 74. A noter : le montant de ces aides peut fortement fluctuer d'un exercice à l'autre sous l'effet des modalités de calcul et de liquidation de ces fonds.

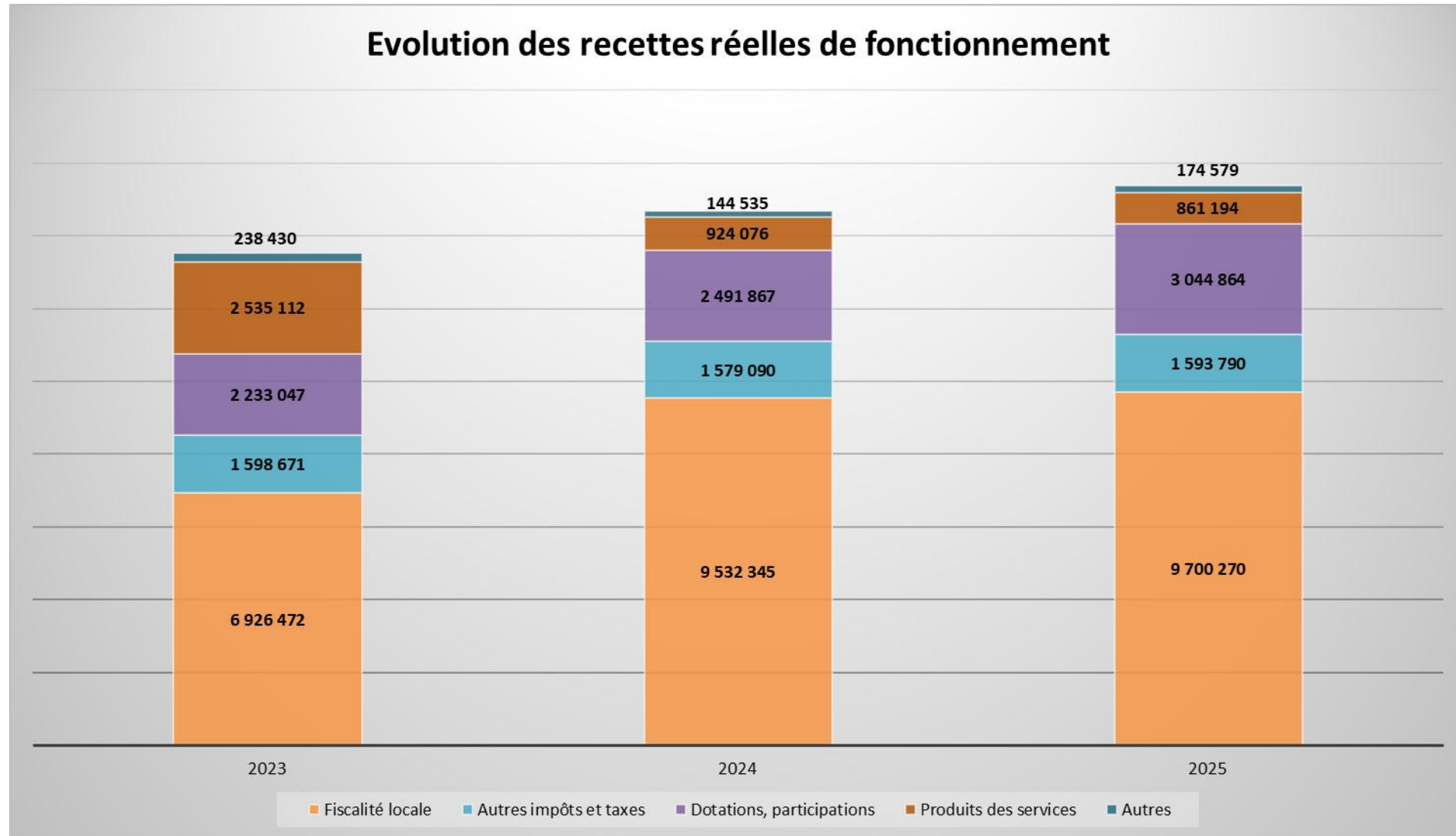
	CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evol /an
Recettes réelles de fonctionnement	13 531 732	14 671 913	15 374 697	6,6%
Evolution		8,4%	4,8%	
013 - Atténuations de charges	75 240	59 267	84 601	6,0%
70 - Produits des services*	2 535 112	924 076	861 194	-41,7%
731 - Fiscalité locale*	6 926 472	9 532 345	9 700 270	18,3%
73 - Impôts et taxes (sauf 731)	1 598 671	1 579 090	1 593 790	-0,2%
74 - Dotations et participations **	2 233 047	2 491 867	3 044 864	16,8%
75 - Autres produits de gestion	23 206	68 374	48 562	44,7%
Autres produits (76,77, 78)	139 985	16 895	41 416	-45,6%

Nota : en tant que « variable d'ajustement », la dotation de compensation est écrêtée chaque année en Loi de finances. Les montants 2023 reversés aux communes étant gelés, c'est la CC qui supporte seule la totalité de cet écrêtement depuis 2024. Dès 2026, elle devrait percevoir moins que ce qu'elle reverse aux communes.

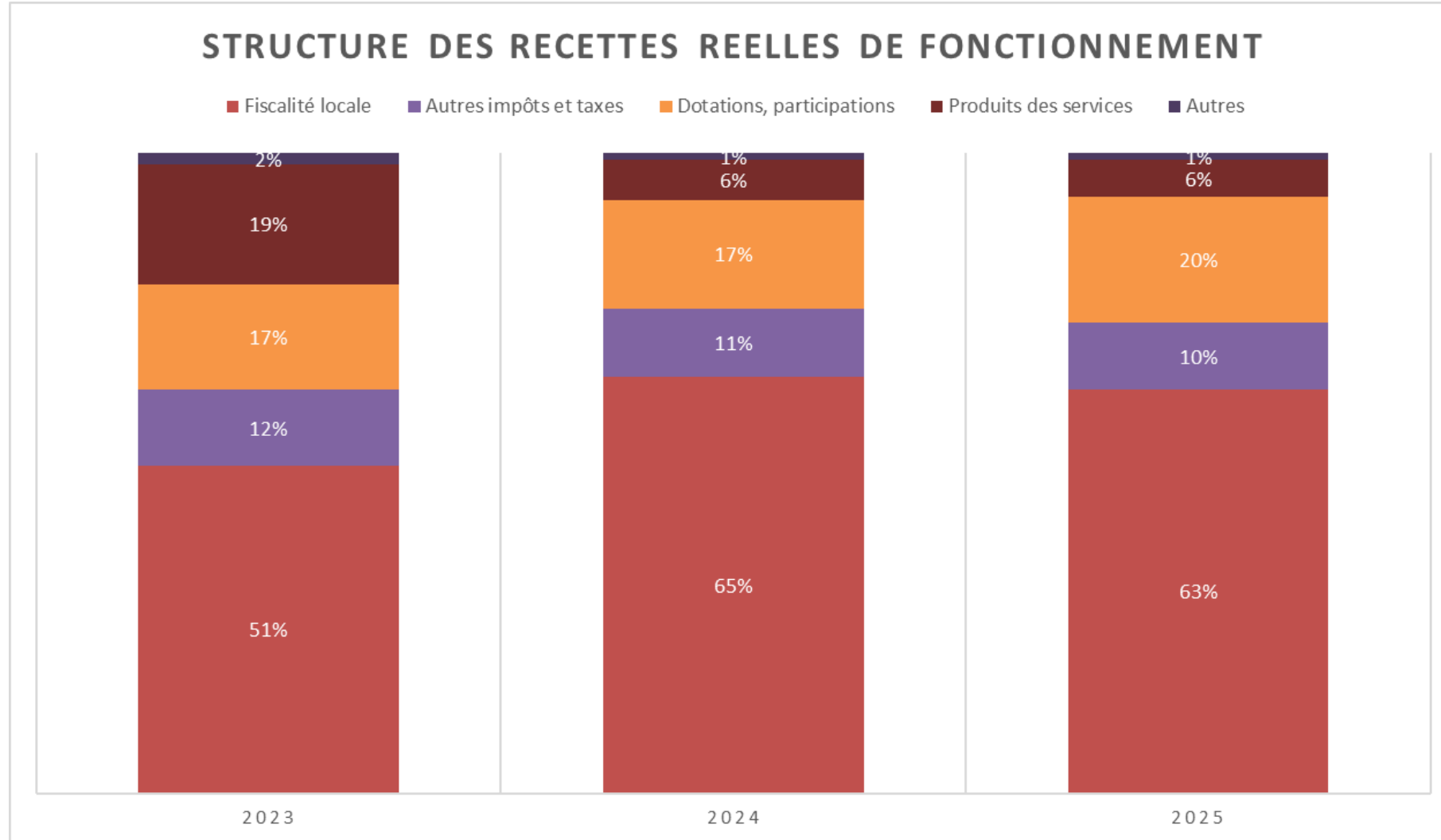
* En 2024, fin de la REOM (c/70). La TEOM (c/731) s'applique sur tout le territoire.

** En 2024, la Dotation de compensation des communes est transférée à la CCBDP (c/74) qui la reverse aux communes à hauteur des montants perçus par ces dernières en 2023 (c/014 en DRF).

A1- Evolution des Recettes Réelles de Fonctionnement en €



A1- Evolution des Recettes Réelles de Fonctionnement en %



A2– Evolution des Dépenses Réelles de Fonctionnement

L'évolution des DRF est soutenue : **+7% l'an** en moyenne sur les exercices 2024 et 2025.

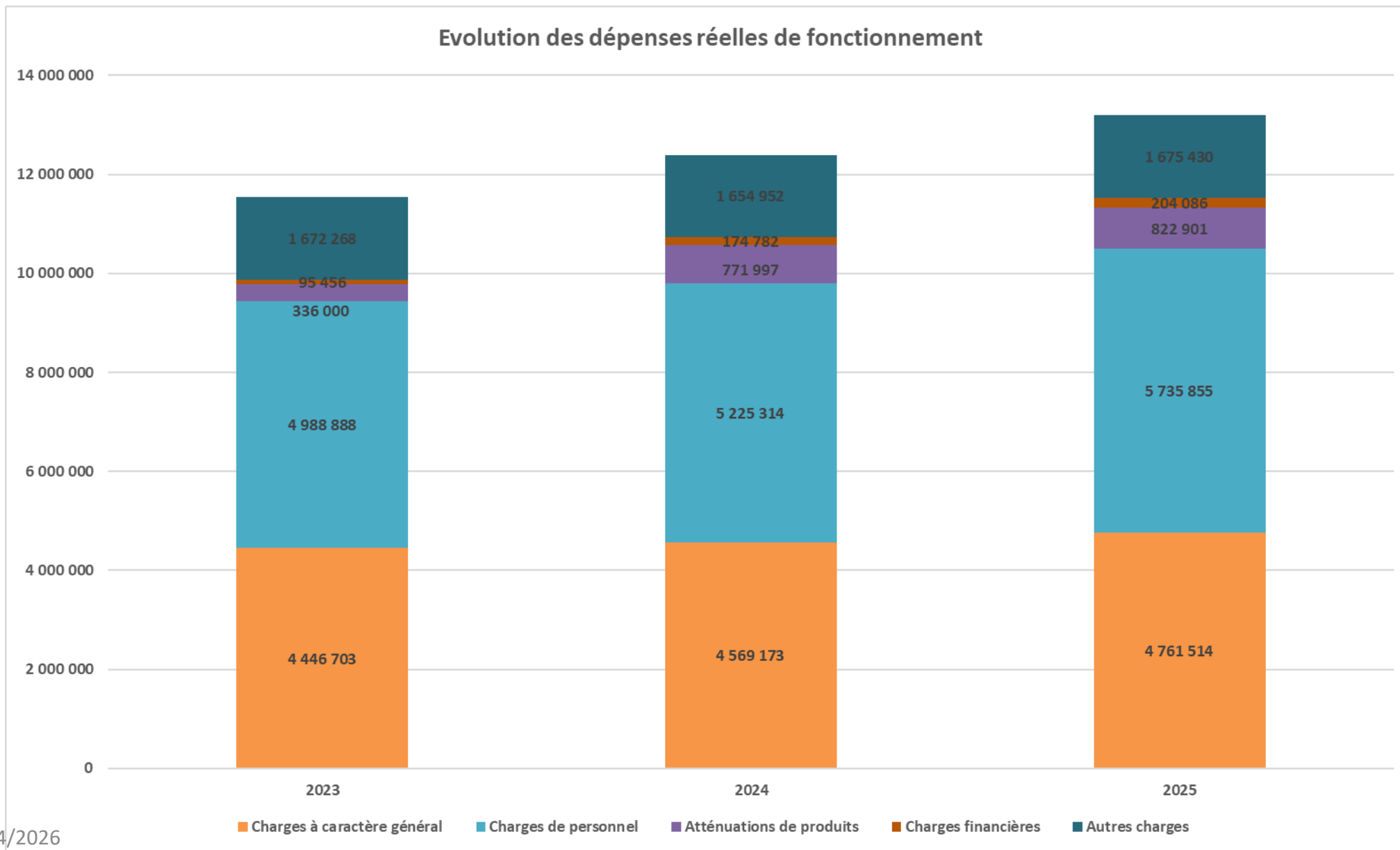
A l'instar des RRF, cette dynamique est à relativiser en 2024 car elle prend en compte une charge nouvelle de 475K€ (compensée en recettes) au titre de la dotation de compensation Salaires à reverser aux communes (V. plus haut). Après neutralisation de cette charge, la dynamique des DRF 2024 passe de +7,4% à **+3,3%**.

En 2025, la progression est plus particulièrement portée par les frais de personnel (+9,7% Evolution des postes pourvus / revalorisation des grilles indiciaires Petite Enfance). L'évolution du chapitre 011 est plus réduite (+4,2%). A noter la progression des « Atténuations de produits » sous l'effet du prélèvement FPIC.

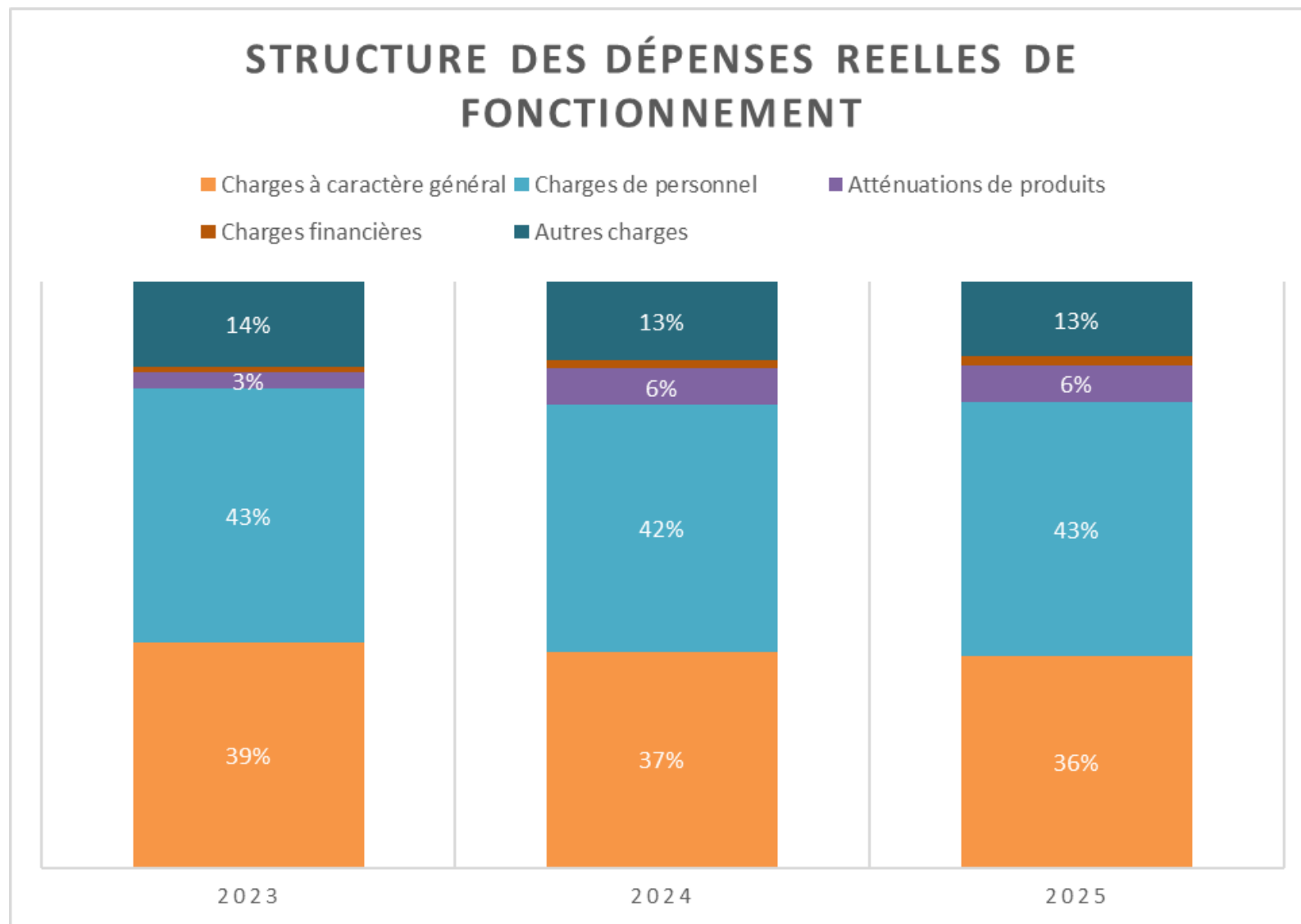
	CA 2023	CA 2024	CA 2025	Evol /an
Dépenses réelles de fonctionnement	11 539 315	12 396 218	13 199 787	7,0%
Evolution		7,4%	6,5%	
011 - Charges à caractère général	4 446 703	4 569 173	4 761 514	3,5%
012 - Charges de personnel	4 988 888	5 225 314	5 735 855	7,2%
014 - Atténuations de produits*	336 000	771 997	822 901	56,5%
65 - Autres charges de gestion courante	1 620 870	1 640 535	1 647 977	0,8%
66 - Charges financières	95 456	174 782	204 086	46,2%
Autres charges	51 398	14 417	27 453	-26,9%

* En 2024, la Dotation de compensation des communes est transférée à la CCBDP (c/74 en RRF) qui la reverse aux communes à hauteur des montants perçus par ces dernières en 2023 (c/014 : 474.627€).

- Evolution des DRF (en valeurs €)

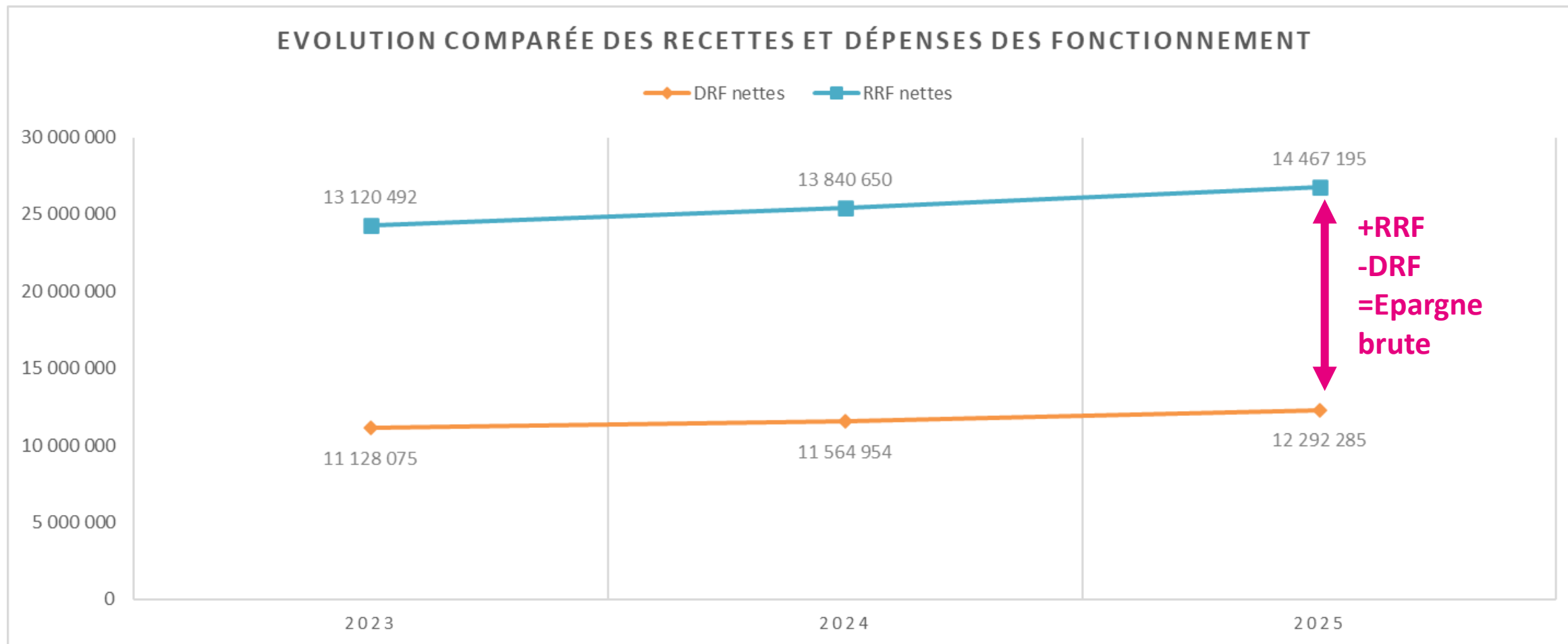


- Evolution des DRF (en %)



B- Evolution des indicateurs d'épargne et d'endettement (1/2)

Sous l'effet de l'évolution différenciée des RRF (+7%/an) et des DRF (+6,6%/an), les marges dégagées par la CCBDP progressent globalement sur la période. Elles augmentent de +283K€ en 2024, puis baissent de -100K€ en 2025.



B- Evolution des indicateurs d'épargne et d'endettement (1/2)

Sur l'ensemble de la période, l'épargne brute passe globalement de 2M€ à 2,2M€. Cette marge supplémentaire permet de prendre en charge la progression du remboursement de la dette, mais pas totalement. En 2025, le niveau d'épargne nette est inférieur à celui de 2023.

	2023	2024	2025
Epargne brute	1 992 417	2 275 696	2 174 910
Remboursement capital	521 603	644 651	810 677
Epargne nette	1 470 814	1 631 045	1 364 233

	2023	2024	2025
Taux d'épargne brute	15,2%	16,4%	15,0%
Taux d'épargne nette	11,2%	11,8%	9,4%

Le taux d'épargne brute, relativement stable sur la période, se situe chaque année au niveau du « taux cible », soit 15% des RRF.

On observe une contraction du taux d'épargne nette en 2025.

Pour le calcul des taux d'épargne brute et nette :

Epargne ramenée au total des RRF nettes (RRF – ch. 013 et 014)

Sources : Ratios DGFIP

Ratios moyens 2024 des CC au niveau national :

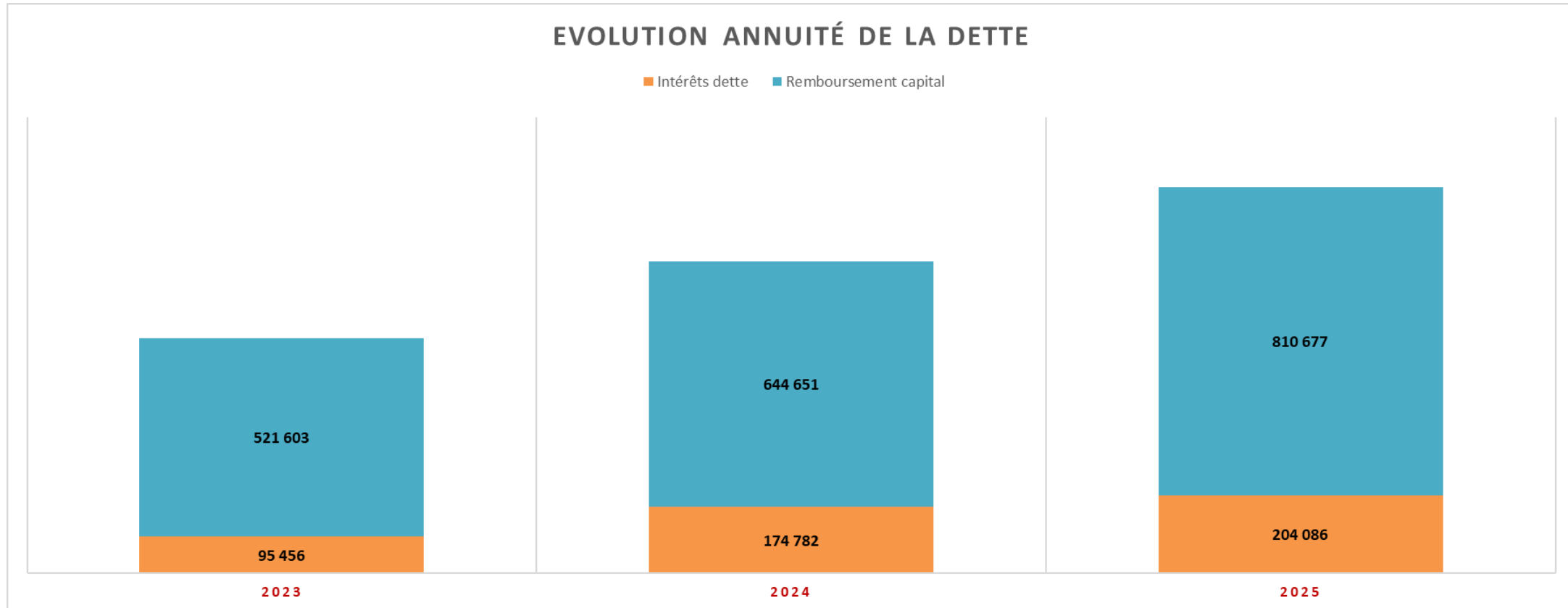
Taux d'épargne brute : 17,2%

Taux d'épargne nette : 13%

Sources : Ratios Observatoire des Finances Locales

B)– Evolution des indicateurs d'épargne et d'endettement (2/2)

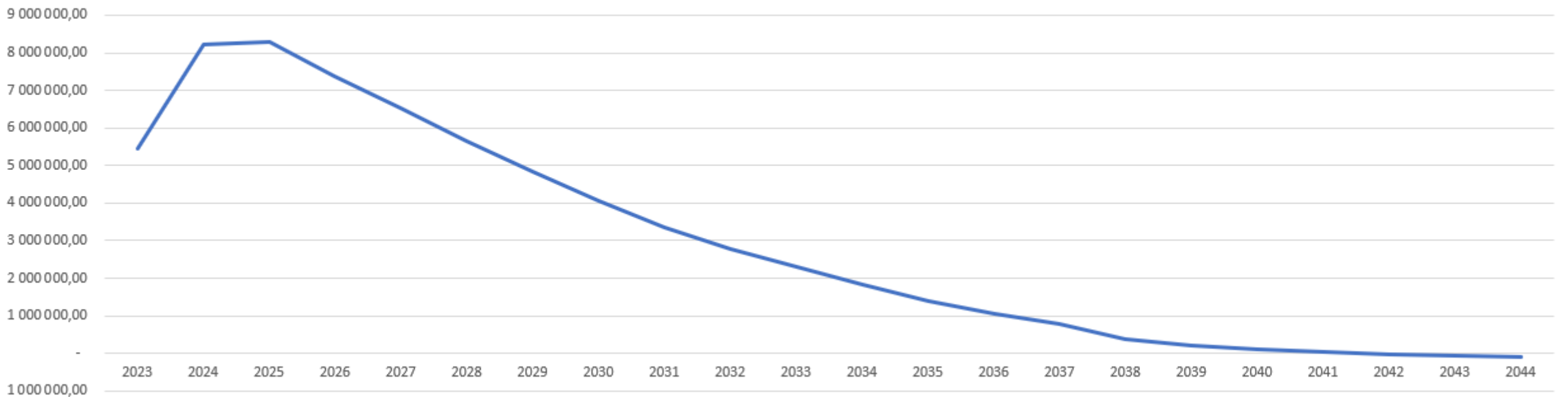
En 2025, l'annuité s'élève à 1.014K€ (+194K€ par rapport à 2024 /principalement emprunt ADN).



Evolution de l'annuité sur la période 2026-2034

		Etat de la dette au 01/01/2026 - ANNUITES 2026/20232		
Année	Capital Restant dû	Capital remboursé	Intérêt remboursé	TOTAL
2026	7 304 197,66 €	799 791,81 €	204 947,95 €	1 004 739,76 €
2027	6 504 405,85 €	799 880,41 €	182 249,23 €	982 129,64 €
2028	5 704 525,44 €	797 741,91 €	159 045,42 €	956 787,33 €
2029	4 906 783,53 €	792 382,94 €	135 614,59 €	927 997,53 €
2030	4 114 400,59 €	698 749,36 €	112 985,54 €	811 734,90 €
2031	3 415 651,23 €	585 539,85 €	93 680,50 €	679 220,35 €
2032	2 830 111,38 €	485 030,96 €	79 982,31 €	565 013,27 €

Profil d'extinction de la dette: Capital Restant dû au 01/01



B- Evolution des indicateurs d'épargne et d'endettement (2/2)

L'encours est resté relativement stable en 2025, après la progression de 2024.

Equivalent à 3,3 années d'épargne brute en 2025, le ratio de capacité de désendettement a augmenté sur la période mais il reste très inférieur au seuil de vigilance des EPCI, soit 8 ans.

	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Encours de dette	5 137 456	7 342 675	7 304 198
Tirage	516 600	2 849 870	772 200
Remboursement	521 603	644 651	810 677
RRF (nettes Ch. 013 et 014)	13 120 492	13 840 650	14 467 195
Taux d'endettement	39,2%	53,1%	50,5%
Epargne brute	1 992 417	2 275 696	2 174 910
Capacité de désendettement	2,58	3,23	3,36

Pour le calcul des ratios :

Taux d'endettement = Encours/RRF

Capacité de Désendettement = Encours/Epargne brute

Ratios moyens 2024 des CC au niveau national :

Taux d'endettement : 41%

Capacité de désendettement : 2,4 ans

Sources : Ratios Observatoire des Finances Locales

– Synthèse

Malgré des excédents de fonctionnement conséquents à fin 2025 (3,9M€), les marges budgétaires dont disposent la CCBDP demeurent contraintes.

Les indicateurs qui permettent d’apprécier la santé financière d’une collectivité sont « dans le vert », mais « en limite basse » des ratios de référence :

- Le ratio d’épargne brute se situe tout juste au niveau du seuil de référence des 15% et un peu en dessous de la moyenne des CC (de -2,2 points)
- Le ratio d’épargne nette (= capacité à autofinancer de nouveaux investissements) a tendance à se dégrader sous l’effet du remboursement de la dette. En 2025, il passe en dessous des 10%.
- Les ratios d’endettement sont satisfaisants, mais depuis 2024 ils sont supérieurs aux moyennes.

Par ailleurs, si la hausse des taux pratiquée en 2024 a permis de faire face à la mise en œuvre des compétences communautaires, elle n’a pas généré de marges de manœuvre supplémentaires : l’autofinancement ressort relativement stable sur la période.

Au regard de ces enjeux, la démarche de prospective financière constitue un outil indispensable pour vérifier la faisabilité financière du programme pluriannuel des investissements (PPI) de la CCBDP et adopter en conséquence, si nécessaire, les mesures correctrices indispensables au maintien des équilibres budgétaires.



Présentation du Rapport d'Orientation 2026

4- Synthèse des comptes administratifs et affectation des résultats
votés le 3 février 2026

Compte Administratif 2025

Clôture des comptes 2025		Budget Principal	Budget Annexe SPANC	Budget Annexe ZA	Budget Annexe Service de	Budget Annexe Livraison de	Budget Annexe GEMAPI
Fonctionnement	Report 2024	3 551 244,77 €	35 874,07 €	0,00 €	30 544,26 €	0,00 €	147 904,03 €
	Résultat 2025	1 753 274,59 €	-11 366,90 €	0,00 €	-9 047,08 €	0,00 €	-85 588,73 €
	Solde de clôture 2025	5 304 519,36 €	24 507,17 €	0,00 €	21 497,18 €	0,00 €	62 315,30 €
Investissement	Report 2024	493 683,17 €	10 942,68 €	-266 539,81 €	49 990,92 €	0,00 €	0,00 €
	Résultat 2025	- 982 374,40 €	2 004,28 €	-109 534,78 €	2 783,30 €	0,00 €	0,00 €
	Solde de clôture 2025	- 488 691,23 €	12 946,96 €	-376 074,59 €	52 774,22 €	0,00 €	0,00 €
Restes à Réaliser	Dépenses RAR	2 317 618,80 €	1 095,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Recettes RAR	1 430 236,89 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Solde des RAR	- 887 381,91 €	-1 095,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé section d'investissement (yc RAR)		- 1 376 073,14 €	11 851,42 €	-376 074,59 €	52 774,22 €	0,00 €	0,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT							
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)		1 376 073,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (002)		3 928 446,22 €	24 507,17 €	0,00 €	21 497,18 €	0,00 €	62 315,30 €
Résultat d'investissement reporté (001)		- 488 691,23 €	12 946,96 €	-376 074,59 €	52 774,22 €	0,00 €	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES DEPENSES		Compte Administratif 2025		
		2025	Réalisé	RAR 2025
BP= total voté		Total prévu BP+VI+DM+RAR		
Chap.20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00 €	0,00 €	
Chap.204	Subventions d'équipement versées	96 977,00 €	36 977,00 €	44 965,47 €
Chap.21	Immobilisations corporelles	2 030 910,60 €	392 759,75 €	968 168,71 €
Chap.23	Immobilisations en cours	79 307,88 €	0,00 €	0,00 €
	Opérations individualisés	7 698 692,28 €	4 099 614,97 €	1 304 484,62 €
Opérations		5 949 457,12 €	4 077 630,97 €	1 179 381,62 €
APCP		1 749 235,16 €	21 984,00 €	125 103,00 €
TOTAL des dépenses d'équipement		9 905 887,76 €	4 529 351,72 €	2 317 618,80 €
Chap.13	Subvention d'investissement	0,00 €	0,00 €	
Chap.16	Remboursement d'emprunts	830 914,96 €	810 677,31 €	
Chap.27	Autres immobilisations financières	1 900,00 €	1 900,00 €	
TOTAL des dépenses financières		832 814,96 €	812 577,31 €	
Chap.45	Opérations pour compte de Tiers	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES REELLES		10 738 702,72 €	5 341 929,03 €	2 317 618,80 €
Chap.040	Opérations d'ordre transfert entre sections	188 860,83 €	188 860,83 €	
Chap.041	Opérations patrimoniales (7)	8 080,00 €	8 079,24 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		196 940,83 €	196 940,07 €	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		10 935 643,55 €	5 538 869,10 €	2 317 618,80 €
Déficit d'investissement reporté				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		10 935 643,55 €	5 538 869,10 €	2 317 618,80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES RECETTES		BP 2025		
		Total prévu (BP + DM + RAR)	Réalisé	RAR
BP = TOTAL voté				
Chap.13	Subventions d'investissement	3 887 774,64 €	1 681 534,60 €	1 429 916,16 €
Chap.16	Emprunts et dettes assimilées	1 780 200,00 €	772 200,00 €	0,00 €
Chap.23	Immobilisations en cours		2 417,36 €	
Total des recettes d'équipement		5 667 974,64 €	2 456 151,96 €	1 429 916,16 €
Chap.10	Dotations Fonds divers Réserves y compris 1068	2 031 719,67 €	1 348 211,05 €	320,73 €
Chap.13	Subventions d'investissement	150 150,87 €	69 256,00 €	
Chap.16	Emprunts et dettes assimilées		900,00 €	
Total des recettes financières		2 245 270,54 €	1 481 767,05 €	320,73 €
Total recette opération compte de tiers		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 913 245,18 €	3 937 919,01 €	1 430 236,89 €
Chap.021	Virement de la section de fonct.	1 537 522,82 €		
Chap.040	Opérations d'ordre entre section (3)	963 947,92 €	610 496,45 €	
TOTAL PRELEVEMENTS SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 501 470,74 €	610 496,45 €	0,00 €
Chap.041	Opérations patrimoniales (5)	8 080,00 €	8 079,24 €	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 509 550,74 €	618 575,69 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		10 422 795,92 €	4 556 494,70 €	
R001 Excédent d'investissement reporté		493 683,17 €	493 683,17 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		10 916 479,09 €	5 050 177,87 €	1 430 236,89 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES DEPENSES
en date du 30/04/2026 - REFERENCE ACTE : 2026_064

BP= total voté

		2025	Compte Administratif 2025	
		Total prévu BP+VI+DM+RAR	Réalisé	RAR 2025
Chap.20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00 €	0,00 €	
Chap.204	Subventions d'équipement versées	96 977,00 €	36 977,00 €	44 965,47 €
2041411	Subv. Com GFP Biens mobiliers, matériel et études	92 127,00 €	2 127,00 €	44 965,47 €
2041412	Subv. com. GFP - Bâtiments et installations		30 000,00 €	
20422	Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	4 850,00 €	4 850,00 €	
Chap.21	Immobilisations corporelles	2 010 288,32 €	392 759,75 €	968 168,71 €
21351	Installations générales - Bâtiments publics	149 476,10 €	125 397,07 €	
21352	Installations générales - Bâtiments privés			
2145	Construction sur sol d'autrui	225 023,70 €	87 085,97 €	25 451,16 €
21532	Réseaux d'assainissement			
21538	Autres réseaux			
215738	Autre matériel et outillage de voirie	87 145,80 €	27 078,29 €	34 681,20 €
2158	Autres installations, matériel et outil.	98 305,00 €	2 928,35 €	
21738	Autres constructions (mis à dispo)	6 388,20 €	0,00 €	
2181	Installations générales diverses	167 325,57 €	79 438,76 €	8 774,52 €
21828	Autres matériels de transports	1 122 713,80 €		860 507,80 €
21838	Autres matériels informatique	45 000,00 €	42 110,61 €	2 509,26 €
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	26 809,46 €	8 616,50 €	12 514,43 €
2188	Autres immo corporelles	82 100,69 €	20 104,20 €	23 730,34 €
Chap.23	Immobilisations en cours	79 307,88 €	0,00 €	0,00 €
2315	Installations, matériel, outillage techniques (en cours)	79 307,88 €		
17/04/2026				
TOTAL IMMOBILISATION HORS OPERATION		2 186 573,20 €	429 736,75 €	1 013 134,18 €

LES RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS OPÉRATION : **1 013 134,18 €**

→ Subventions d'équipement
délib N°

Objet	Reste Réalisé
Petite Enfance Travaux montbambin + creche sederon	5 657,16 €
APN - espace gravel + itinéraire vtt enduro	16 200,00 €
Aire Accueil Gens du Voyage peintures	3 594,00 €
SPPGD Bacs OM et CS	21 294,00 €
ST Véhicule Technique Tractopelle	13 387,20 €
SPPDG Aménagement dechetterie buis	2 606,52 €
ST Schema directeur	4 080,00 €
ST Gym remplacement luminaires	2 088,00 €
SPPGD 2 bom + 1 camion grue carton	827 713,80 €
Enfance Jeunesse minibus alsh les petits loups	32 794,00 €
Admin. Générale informatique	2 509,26 €
Petite Enfance mobilier creches	12 514,43 €
SPPGD 75 bacs composteurs collectifs - 50 grilles	23 730,34 €
	968 168,71 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES DEPENSES

BP= total voté		2025	Compte Administratif 2025	
		Total prévu BP+VI+DM+RAR	Réalisé	RAR 2025
	Opérations individualisés	7 626 099,12 €	4 038 157,15 €	1 304 484,62 €
	Opérations +39:61	5 889 457,12 €	4 016 173,15 €	1 179 381,62 €
	Opération n°111 Signalétique	128 044,59 €	66 159,20 €	5 713,11 €
	Opération n°121 Fibre	772 200,00 €	772 200,00 €	
	Opération n° 225 - Conventions concordantes 2024	1 955,22 €	1 955,22 €	
	Opération n° 226 - Conventions concordantes 2025	200 000,00 €	55 679,11 €	
	Opération n°232 - Pôle Enfance Buis	2 117 105,80 €	1 390 625,77 €	606 480,03 €
	Opération n°235 - Aménagement itinéraires Voie Douce	10 293,74 €	1 913,62 €	118,12 €
	Opération n°237- Mobilité VAE	12 735,00 €	12 735,00 €	
	Opération n°240 Espace Test Agri	20 000,00 €	0,00 €	
	Opération n°242 Aménagement Buis	37 559,11 €	24 804,30 €	12 754,80 €
	Opération n°244 - salle de réunion Buis	3 887,72 €	1 776,00 €	1 650,92 €
	Opération n°246 - Equipement numérique Buis	79 000,00 €	78 996,00 €	
	Opération n° 247 - Réhabilitation siège de Nyons	1 650,00 €		
	Opération N°2023 RSE	786 075,97 €	356 423,53 €	429 652,44 €
	Opération n°2024 - Voirie 2024	41 603,05 €	15 592,02 €	25 775,00 €
	Opération n°2025 - Voirie 2025	1 677 346,92 €	1 237 313,38 €	97 237,20 €
	APCP	1 736 642,00 €	21 984,00 €	125 103,00 €
	Opération n° 248 - Etude de covoiturage	66 420,00 €	14 280,00 €	10 854,00 €
	Opération n° 249 - Bâtiment SPPGD Collecte & Transport	350 000,00 €	0,00 €	
	Opération n°250 - Nouvelle déchèterie Séderon	1 067 880,00 €	7 704,00 €	114 249,00 €
	Opération n°251 - Crèche Montbrun les Bains	30 000,00 €		
	Opération n°253 - OPAH aide aux particuliers	100 000,00 €	0,00 €	
	Opération n° 256 - Abris vélos	122 342,00 €		

**LES RESTES À
RÉALISER EN
DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT
EN OPÉRATION :
1 304 484,62 €**

LES RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN OPÉRATION

SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES DEPENSES BP= total voté		2025	Compte Administratif 2025	
		Total prévu BP+VI+DM+RAR	Réalisé	RAR 2025
TOTAL des dépenses d'équipement		9 812 672,32 €	4 467 893,90 €	2 317 618,80 €
Chap.13	Subvention d'investissement	61 457,82 €	61 457,82 €	
13248	Sub non trans autres communes	61 457,82 €	61 457,82 €	
Chap.16	Remboursement d'emprunts	843 508,12 €	810 677,31 €	
1641	Emprunts en euros	843 508,12 €	810 677,31 €	
165	Dépôts et cautionne. reçus			
Chap.27	Autres immobilisations financières	1 900,00 €	1 900,00 €	
275	Dépôts et cautionne. versés	1 900,00 €	1 900,00 €	
TOTAL des dépenses financières		906 865,94 €	874 035,13 €	
TOTAL DEPENSES REELLES		10 719 538,26 €	5 341 929,03 €	2 317 618,80 €
Chap.040	Opérations d'ordre transfert entre sections	188 860,83 €	188 860,83 €	
Chap.041	Opérations patrimoniales (7)	8 080,00 €	8 079,24 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		196 940,83 €	196 940,07 €	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		10 916 479,09 €	5 538 869,10 €	2 317 618,80 €
Déficit d'investissement reporté				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		10 916 479,09 €	5 538 869,10 €	2 317 618,80 €



Présentation du Rapport d'Orientation 2026

5- Présentation des prévisions RH 2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE – 26 – BUDGET GENERAL	2024 Budget Principal TOTAL		Budget Principal 2026 TOTAL
BP = total voté	Total voté (BP+DM+VI)	CA	BP
012 – Charges de personnel et frais assimilés	6 162 689,00€	5 735 855,12€	6 400 000,00€
DONT Charges brutes	4 202 766,00 €		4 301 042,16€
DONT Charges sociales et autres (hors flux)	1 959 923,00 €		2 098 957,00€

AUTRES DEPENSES DU PERSONNEL 012 2026	
AUBERT JM CDG69	25 000,00 €
Secrétaire Sederon	15 000,00 €
FNCSFT	3 000,00 €
Provision CPF	3 600,00 €
ARE	25 000,00 €
PREVOYANCE	8 400,00 €
Mutuelle	21 600,00€
Provision carrière	15 000,00 €
Provision sur rachat carrière CNRACL	28 440,10€
TOTAL	145 040,10€

1. Structuration des effectifs de la collectivité

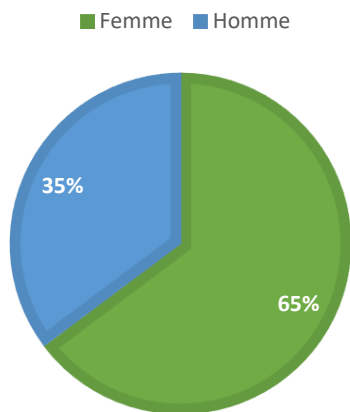
Au 31/12/2025, la collectivité comptait 122 agents dont :

- 70 agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale
- 52 agents contractuels

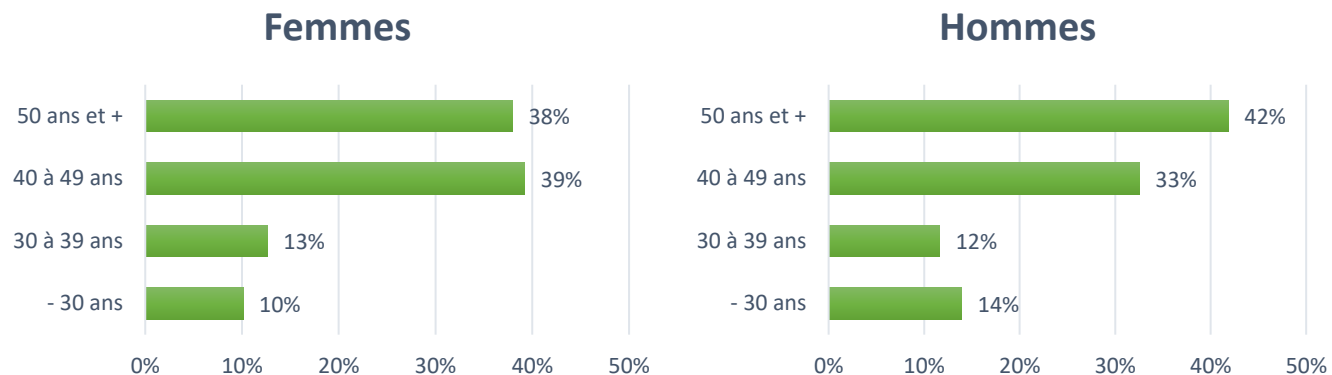
❖ Répartition Femmes / Hommes

	Femmes	Hommes
Nombre d'agents	79	43

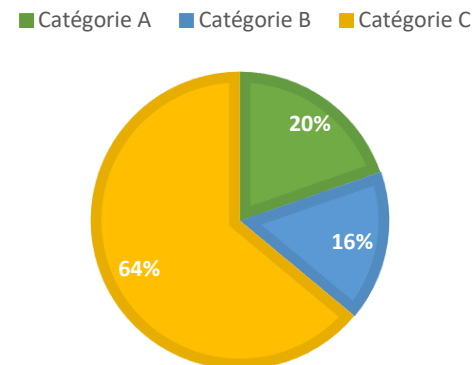
RÉPARTITION FEMMES - HOMMES DES EFFECTIFS (TITULAIRES ET NON-TITULAIRES)



❖ Tranche d'âge des agents de la collectivité



❖ Répartition par Catégorie



2. Rémunérations

❖ Traitement indiciaire

Année 2025 – Brut non chargé

Source : Berger Levrault

A	B	C
457 681,14€	168 389, 39€	961 448,92€
1 587 519,45€		

Titulaires

Contractuels

1 484 271,67 €

❖ Régime indemnitaire

Année 2025 – Brut non chargé

Source : Berger Levrault

A	B	C
139 370,57€	53 773,68 €	223 273,14 €
416 417, 39€		

220 418, 90€

❖ **Heures supplémentaires** : non rémunérées en principe, sauf cas exceptionnels

❖ **Avantage en nature** : non concerné

3. Evolution RH 2025-2026

Pour le BP26, un total de 135,79 ETP est proposé, soit une progression de 2,96 ETP. Cette augmentation d'ETP est expliquée par :

- la proposition de création de 7 postes (4,84 ETP) :
 - 2 à la DST : agent valoristes (+2 ETP)
 - 1 en animation pour l'ALSH les petits loups (Montbrun/Séderon) : +0,5 ETP
 - 2 en entretien pour les ALSH des Guards et des Petits Loups : +0,34 ETP
 - 1 référent technique pour le contrat eau et climat : +1 ETP
 - 1 alternance EJE sur la structure de Sederon (+1 ETP)
- La suppression 3 postes (2,01 ETP)
 - 1,6 ETP en secrétariat mutualisé faute de besoin exprimé
 - La suppression de 0,71 ETP suite à la réorganisation du service CTEAC

Ainsi que d'autres ajustements divers pour +0,13 ETP (tuilage dans le cadre de 2 départs à la retraite, temps partiel...)

4. Evolution RH 2025-2026 – POLE AMENAGEMENT

COMMISSION	ETP 2026	ETP 2025	VARIATION	BRUT CHARGE BP26	BRUT CHARGE BP25	VARIATION	RECETTES	OBSERVATIONS
A - SCOT / PCAET / MOBILITE	1,90	1,90	-	101 699,21 €	98 063,72 €	3 635,49 €	- €	Augmentation des charges pour 2 361,49€ Augmentation carrière pour 1 247, 76€ Augmentation du hors flux pour 26,24€
B - ADS / HABITAT / ARCHIVES	4,60	4,60	-	236 578,47 €	234 868,34 €	1 710,13 €	84 726,00 €	Augmentation des charges pour 1 884,70€ Ajustement du brut pour - 235,42€ Augmentation du hors flux pour 60,84€
C - APN	1,60	1,60	-	87 748,11 €	87 259,34 €	488,77 €	16 000,00 €	Augmentation des charges pour 437,32€ Ajustement du brut pour 30,73€ Augmentation du hors flux pour 20,73€

Evolution RH 2025-2026 – ATTRACTIVITE / MUTUALISATION

COMMISSION	ETP 2026	ETP 2025	VARIATION	BRUT CHARGE BP26	BRUT CHARGE BP25	VARIATION	RECETTES	OBSERVATIONS
D - ECONOMIE	1,60	1,60	-	101 582,09 €	93 115,60 €	8 466,49 €		Augmentation des charges pour 100,60€ Augmentation du brut chargé suite au recrutement réalisé en 2025 pour 8 346,16€ Augmentation du hors flux pour 19,73€
E - TOURISME	0,90	0,90	-	48 083,40 €	47 884,90 €	198,50 €		Augmentation des charges pour 186,97€ Augmentation du hors flux pour 11,53€
F - MUTUALISATION	2,83	4,43	- 1,60	140 188,83 €	193 031,33 €	- 52 842,50 €	129 347,68 €	Augmentation des charges pour 3 817,47€ Augmentation carrière pour 2 236,12€ Diminution du hors flux pour 1 112,28€ Suppression de 1,6 ETP (pas de besoin exprimé) pour 57 783,81€

Evolution RH 2024-2025 – POLE TECHNIQUE

COMMISSION	ETP 2026	ETP 2025	VARIATION	BRUT CHARGE BP26	BRUT CHARGE BP25	VARIATION	RECETTES	OBSERVATIONS
G - SPPGD	33,34	31,14	2,20	1 351 391,64 €	1 260 759,08 €	90 632,56 €		Augmentation des charges pour 11 913,79€ Augmentation carrière pour 6 326,86€ Augmentation du hors flux pour 1 344,94€ Variation des effectifs pour 71 046,97€ : +2 etp valoristes - 0,8 etp chauffeur + 1etp biodéchet/déchetterie sur Sederon
H - VOIRIE / ADN	1,35	1,40	- 0,05	68 998,60 €	71 914,35 €	- 2 915,75 €		Retrait affectation 0,05ETP resp bâtiment pour - 2915,75€
I - GEMAPI	1,05	0,05	1,00	61 900,28 €	4 713,80 €	57 186,48 €	61 131,99 €	Augmentation des charges pour 8,27€ Poste de référent technique du contrat eau et climat pour 56 445,93€ Augmentation du hors flux pour 732,28€
J - SPANC	2,30	2,30	-	104 398,16 €	103 503,70 €	894,46 €	102 715,24 €	Augmentation des charges pour 992,30€ Ajustement du brut pour -127,76€ Augmentation du hors flux pour 29,92€

Evolution RH 2025-2026 – POLE ENFANCE

COMMISSION	ETP 2026	ETP 2025	VARIATION	BRUT CHARGE BP26	BRUT CHARGE BP25	VARIATION	RECETTES	OBSERVATIONS
K - PETITE ENFANCE	44,52	42,85	1,67	1 847 474,88 €	1 798 524,59 €	48 950,29 €	16 250,00 €	Augmentation des charges pour 6 425,86€ Ajustement du brut pour -14 055,57€ (suite aux recrutements effectués sur 2025) Augmentation du hors flux pour 1 836,40€ Variation des effectifs pour 54 743,59€ : + 1 etp sur la crèche de sederon (alternance EJE) + 0,67 etp pour le tuilage dans le cadre de 2 départs en retraite
L - ENFANCE / JEUNESSE	14,02	13,89	0,13	713 585,42 €	696 846,38 €	16 739,04 €	179 500,00 €	Augmentation des charges pour 6 118,45€ Augmentation carrière pour 2 508,78€ Correction du brut pour 10 915,00€ Augmentation du hors flux pour 394,5€ Non renouvellement du poste de médiateur culturel pour -28 368€ (-0,71 ETP) Variation des effectifs pour 25 170,30€ : + 0,5 etp animation sur l'ALSH des petits loups + 0,34 etp entretien sur les ALSH des Guards et des petits loups
17/04/2026								

Evolution RH 2025-2026 – ADMINISTRATION GENERALE

COMMISSION	ETP 2026	ETP 2025	VARIATION	BRUT CHARGE BP26	BRUT CHARGE BP25	VARIATION	RECETTES	OBSERVATIONS
M - ADMINISTRATION GEN	25,78	26,17	- 0,39	1 390 828,10 €	1 377 156,85 €	13 671,25 €	65 000,00 €	Augmentation des charges pour 9 255,4€ Ajustement du brut pour carrière et suite aux recrutements pour 4 239,51€ Augmentation du hors flux pour 176,35€ diminution de 0,4 etp suite aux recrutement (temps partiel à 80% sur le poste chargé rh/finance et 80% pour le chargé de prévention)

Hors flux	BP 25	BP 26	VARIATION				
	95 000,00 €	145 040,10 €	50 040,10 €				
	ETP 2026	ETP 2025	VARIATION	BRUT CHARGE BP26	BRUT CHARGE BP25	VARIATION	RECETTES
TOTAL	135,79	132,83	2,96	6 400 000,00 €	6 162 641,98 €	237 358,02 €	654 670,91 €



Présentation du Rapport d'Orientation 2026

6- Présentation des prévisions par commission

Rapport d'Orientation Budgétaire & Synthétique 2026 – COMMISSION A

(SCOT obligatoire, PLUI obligatoire sauf si minorité de blocage 6 mois après le renouvellement, PCAET obligatoire -Transition écologique, Transport supplémentaire)

SCOT : (Reste à charge BP 2026 : 31 524 € + 50 000 € étude PLUI)

Suite à la finalisation du Projet d'Aménagement Stratégique avec un axe fort sur la question de la santé et un travail approfondi sur l'urbanisme favorable à la santé, en plus des 4 commissions : Commission 1 Se loger/ Habiter/ Energie ; Commission 2 Préserver/ Valoriser ; Commission 3 Produire/ Travailler ; Commission 4 Se Déplacer/ Se Cultiver/Consommer, le SCoT Provence Baronnies engagera l'élaboration du DOO, Document d'Orientation et d'Objectif, partie réglementaire et opposable pour l'ensemble des PLU et carte communale.

La contribution 2026 de la CCBDP reste inchangée par rapport à 2025 soit 25 000 € de cotisation, avec 1,12€/habitants.

PCAET : (Délibérations N°004/2025 ; 113/2025 ; 212/2025 ; 235/2024 ; 079/2024 ; 239/2023; 76/2023 ; 161/2021 ; 88/2021 ; 87/2021 ; 9/2020 ; 125/2019 ; 240/2017)

En 2026, la phase de mise en œuvre du programme d'action se poursuivra pour la deuxième année. Le pilotage des actions continue avec un suivi des indicateurs pour évaluer au fil de l'eau et atteindre les objectifs fixés et ainsi tendre vers la neutralité carbone en 2050. La méthodologie de pilotage sera solidifiée par l'utilisation de la plateforme « *Territoire en Transition* ». Le programme de l'ADEME « Territoire engagée pour la Transition écologique » mis en œuvre par une convention d'objectif (2025/2029) poursuivra sa mise en œuvre avec la restitution de l'audit d'état des lieux et la construction de la feuille de route. Le versement d'une 1ere prime fixe de 75 000€ finalisera la 1ere phase d'engagement pour 2026. Une part variable pourra être perçue les années restantes en fonction de l'évaluation annuelle des objectifs et des moyens mis en œuvre. Le poste de chargé de mission Transition écologique (délib N° 237-2023) est rattaché à cette compétence depuis février 2024 (Dépense : 33 820 € / Recette 12 500 €).

MOBILITE : (Reste à charge BP 2026 : 94 333 € en fonctionnement)

(Délibérations N°82 /2025 ; 112/2025 ; 115/2025 ; 136/2025 ; 137/2025 ; 138/2025 ; 170 et 169/2024 ; 140 à 143/2024 ; 078/2024 ; 220/2023 ; 189/2023 ; 188/2023 ; 143/2023 ; 35/2023 ; 16/2023 ; 208/2022 ; 39/2022 ; 121/2021 ; 20/2021)

Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre des actions prévues par le Schéma des Mobilités, approuvé par la délibération n°35-2023. Les principaux financements mobilisés arrivant à échéance fin 2025, il convient désormais de poursuivre les actions déjà engagées (*Savoir Rouler à Vélo, Bonus vélo, Challenge mobilité, pose d'abris vélos, accompagnement au développement de l'autopartage et du covoiturage...*) et dans le cadre du nouveau mandat, d'engager une nouvelle recherche de financements. Celle-ci devra permettre de déployer les actions retenues prioritaires afin de maintenir la dynamique engagée, en partenariat avec la Région AURA (AOM), dans le cadre de la convention de coopération 2023-2028 et des 2 délégations de compétences relatives aux mobilités actives (n°121-2021) et aux mobilités solidaires et partagées (n°078-2024).

Ligne de covoiturage
Fonctionnement :
 Dépenses 17 760 € TTC /
 Recette 12 640 € (Fonds Vert
 covoiturage)
Investissement :
 Dépenses 52 140 € TTC /
 Recette 34 412,40 € (Fonds
 Vert covoiturage)
**Val d'Eygue et Pays de
 Buis les Baronnie**

Fonctionnement :
**Bonus vélo/Bonus
 covoiturage**
 10 000€ TTC
CCBDP

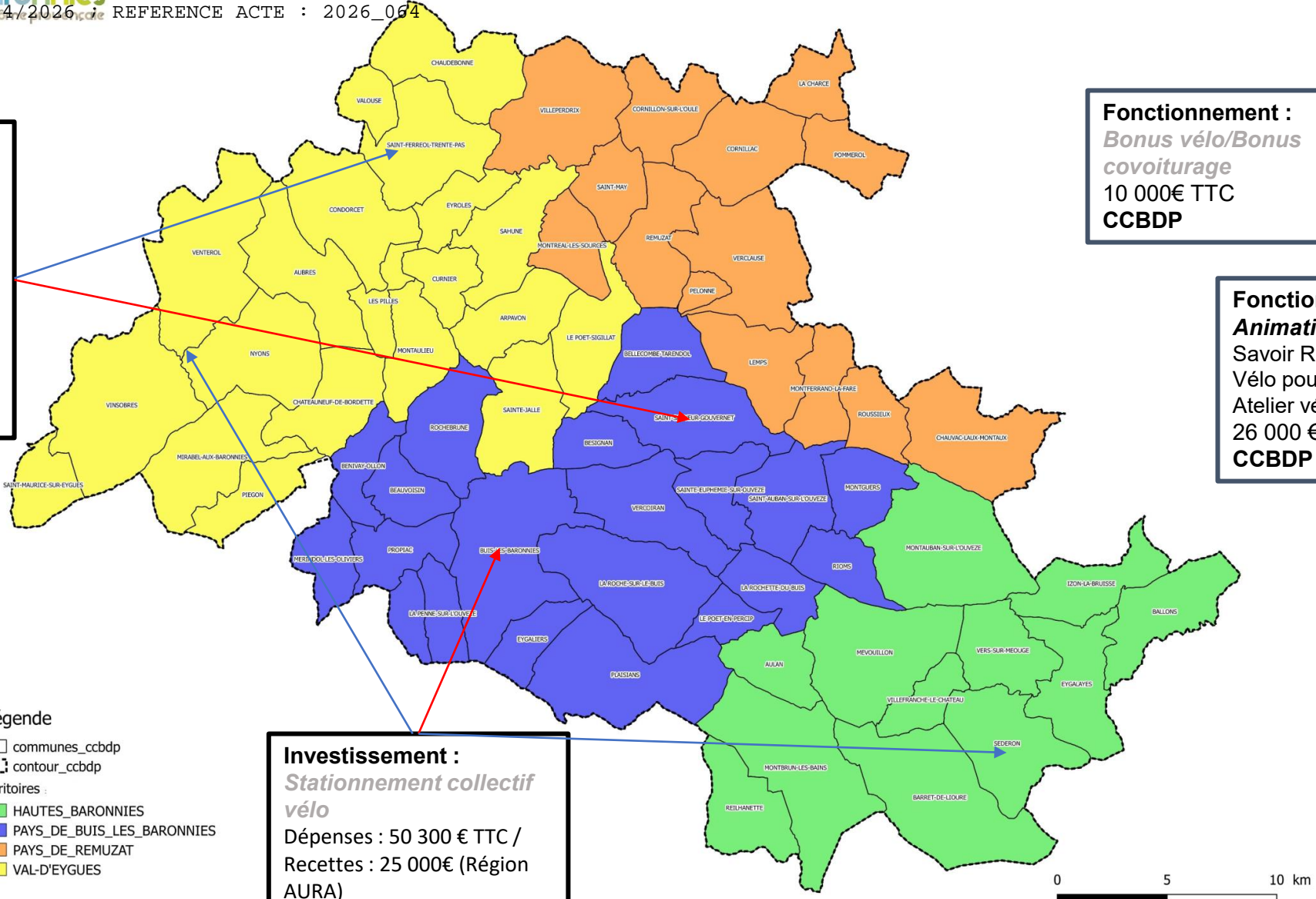
Fonctionnement :
Animations et services vélo
 Savoir Rouler à Vélo
 Vélo pour tous
 Atelier vélo école senior...
 26 000 € TTC
CCBDP

Fonctionnement :
Partenariat Dromolib
 5400€ CCBDP

Investissement :
**Stationnement collectif
 vélo**
 Dépenses : 50 300 € TTC /
 Recettes : 25 000€ (Région
 AURA)
**Val d'Eygue, Pays de
 Buis les Baronnie et
 Hautes-Baronnie**

- Légende
- communes_ccbdp
 - contour_ccbdp
 - territoires :
 - HAUTES_BARONNIES
 - PAYS_DE_BUIS_LES_BARONNIES
 - PAYS_DE_REMUZAT
 - VAL-D'EYGUES

OSM_réalisation : SIG-QGIS



HABITAT : (délibérations du N°009-2022/ N° 011-2022/ N°111-2022/ N°112-2022/ N°139-2022/N°94-2023 ;N° 121-2023 /N°145-2023; N°240-2023/ N°013-2024;N°04-2024;N°112-2024;N°080-2024;N°012-2024; N°236-2024; N°084-2025;N°085-2025; N°086-2025; N°114-2025)

Reste à charge : 225 970 €

Lancée en 2022 dans le cadre du programme *Petites Villes de Demain* de Nyons et de Buis-les-Baronnies, l'étude Habitat a été conduite à l'échelle intercommunale afin de garantir la cohérence des actions et l'équité territoriale. En revanche, le volet PLH (tranche optionnelle) de cette étude n'a pas été réalisé. Au 1er juillet 2024, une OPAH intercommunale nommée Rénov+ a été signée pour 3 ans, couvrant l'ensemble des 67 communes du territoire, dont deux secteurs de renouvellement urbain et neuf secteurs renforcés. En 2025, la suspension temporaire des dépôts de dossiers « Ma prime Rénov » parcours accompagné annoncée par le ministère du logement et l'Anah est venue impacter l'ensemble des objectifs fixés par la convention. Une nouvelle suspension entre 2025 et 2026 a de nouveau ralenti les dépôts des dossiers (réouverture en 23 février 2026). Néanmoins, la CCBDP ainsi que les communes de Nyons et de Buis-les-Baronnies restent pleinement mobilisées, et le dispositif se poursuivra jusqu'en juin 2027 selon les modalités en vigueur. Au printemps 2025, il a été lancé dans 7 communes, une « Opération façade ». Par ailleurs, l'équipe de SOLIHA est missionnée pour accompagner les communes signataires dans l'aide à la décision face à des situations complexes (habitat très dégradé, insalubrité, etc.). Ces missions, essentielles, complètent l'accompagnement des particuliers dans le montage des dossiers.

Investissement :
 Habitat / Aides aux travaux OPAH

10 000€ TTC (pour la réhabilitation des logements propriétaires bailleurs et occupants)
Pays de Rémuzat

Investissement :
 Habitat / Aides aux travaux OPAH

10 000€ TTC (pour la réhabilitation des logements propriétaires bailleurs et occupants)
Val d'Eygues

Fonctionnement :

Habitat / Animation-suivi-évaluation (SOLHA) part fixe
 280 000€ TTC

Opération Façade
 12 000€ TTC

CCBDP

Fonctionnement :

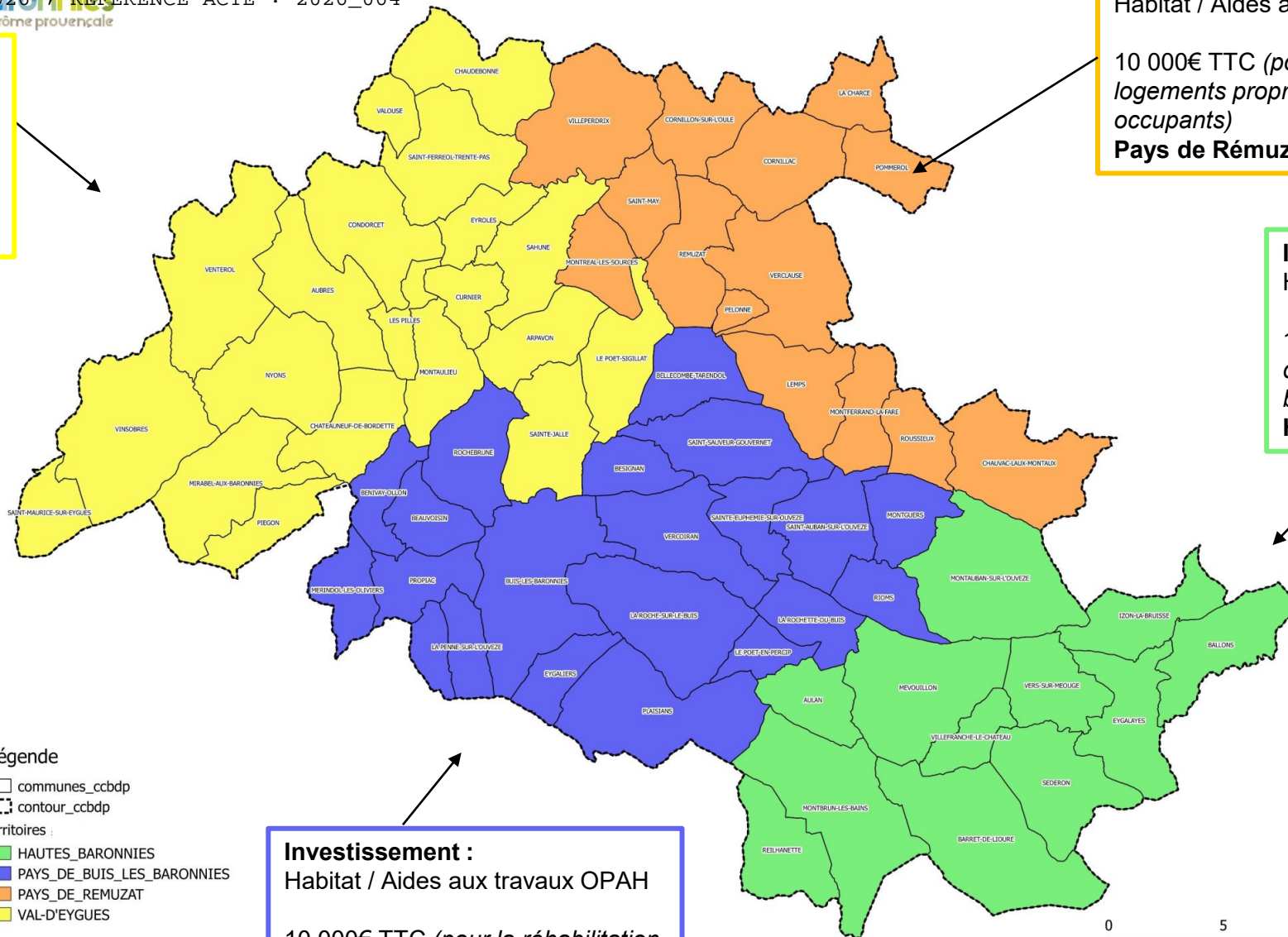
Habitat / Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat - SPPEH

29 000€ TTC
CCBDP

Fonctionnement :

Habitat / Mission d'architecte conseil

3500€ TTC
CCBDP 17/04/2026



Investissement :
 Habitat / Aides aux travaux OPAH

10 000€ TTC (pour la réhabilitation des logements propriétaires bailleurs et occupants)
Hautes-Baronnies

Fonctionnement :

Partenariats ADIL dont adhésion veille copro, CAUE,

8000€ TTC
CCBDP

Investissement :
 Habitat / Aides aux travaux OPAH

10 000€ TTC (pour la réhabilitation des logements propriétaires bailleurs et occupants)
Pays de Buis

Fonctionnement :

Service mutualisé ADS (011+012)

106 000 €
CCBDP

Légende

- communes_ccbdp
- contour_ccbdp
- territoires :
- HAUTES_BARONNIES
- PAYS_DE_BUIS_LES_BARONNIES
- PAYS_DE_REMUZAT
- VAL-D'EYGUES

OSM_réalisation : SIG-QGIS

ADS (délibération du N° 113-2024 / N° 110-2022 ; décision n° 55-2025)**Reste à charge : 32 642 €**

Comme les années précédentes, le service ADS (1,8 ETP) réalisera ses missions pour les communes adhérentes. Le coût de ce service est pris en charge à hauteur de 20% par la CCBDP et refacturé, pour le reste, à hauteur de 80% aux communes. 18 communes bénéficient de ce service.

Par délibération n° 113-2024 du conseil communautaire du 4 juin 2024, le service commun « Publicité et Enseigne » a été créé pour les communes de moins de 3500 habitants. Il est géré par les agents de l'ADS et ne représente donc aucun coût supplémentaire pour la CCBDP. En 2024, 10 communes ont adhéré au service et 4 dossiers ont été traités. Compte tenu du faible nombre de dossiers, la gratuité du service pour les communes adhérentes est renouvelée en 2026. En fin d'année 2025, en raison du départ d'une instructrice et de l'arrêt maladie de l'autre, le service a fait appel à un bureau d'étude en prestation pour assurer temporairement l'instruction des autorisations du droit du sol. Cette prestation perdure en ce début 2026, en soutien du service afin de répondre au mieux à l'instruction à réaliser, temps que 1 ETP soit pourvu.

Reste à charge 88 350 €

Comme les années précédentes, le service Archives est composé de deux archivistes (soit 1,8 ETP) qui répondent aux besoins des communes adhérentes au service commun car le classement des archives est une obligation légale pour les administrations publiques. Celles-ci doivent non seulement conserver leurs documents, mais les conserver “en bon état, ordonnées et accessibles” (*cf. article 1, §1 de la loi sur les archives du 24 juin 1955, modifiée par la loi du 6 mai 2009*).

Perspectives 2026 :

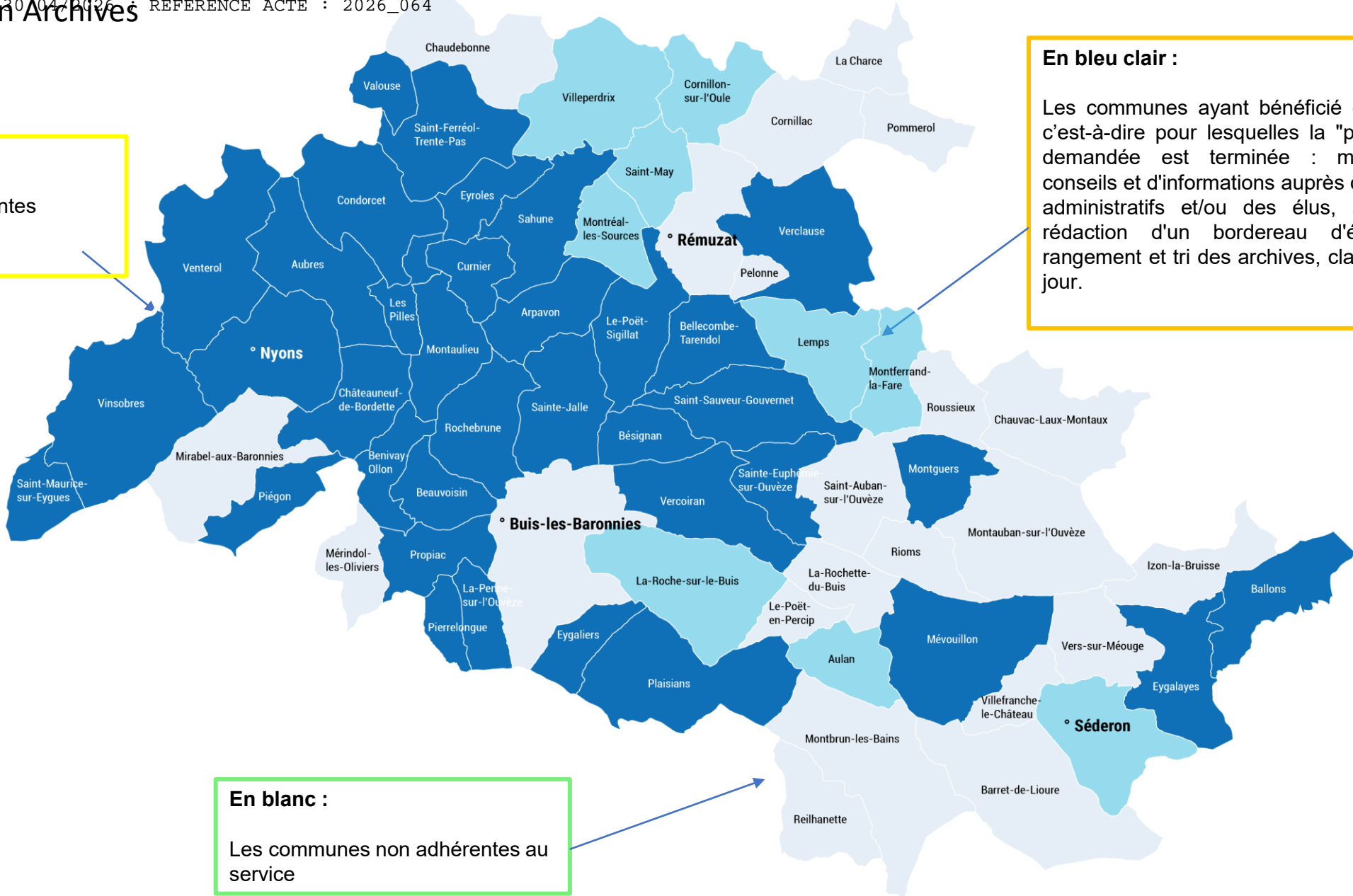
Réflexion à poursuivre sur l’optimisation de l’intervention des archivistes au sein des communes adhérentes

Accompagner les communes dans la réalisation de leur récolement à la suite des élections municipales

Etudier la mise en place d’une procédure pour la destruction des archives papiers pour les communes et la communauté de communes

En bleu foncé :
Les communes adhérentes
actuellement

En bleu clair :
Les communes ayant bénéficié du service
c'est-à-dire pour lesquelles la "prestation "
demandée est terminée : mission de
conseils et d'informations auprès des agents
administratifs et/ou des élus, aide à la
rédaction d'un bordereau d'élimination,
rangement et tri des archives, classement à
jour.



En blanc :
Les communes non adhérentes au
service

Le budget 2026 est stable par rapport à 2025 avec des dépenses de fonctionnement à hauteur de 159 950 €

Le Reste à charge prévisionnel **en fonctionnement** se maintient à **128 950 €** en 2026.

Le Reste à charge prévisionnel **en investissement** s'élève à **21 650 €** en 2026.

Les activités et aménagement de pleine nature, tout comme le thermalisme et le bien-être, sont en ruralité un des piliers essentiels du Tourisme au sein de Destination Drôme Provençale et une force d'attractivité par Nature au cœur de la Drôme pour notre Territoire des Baronnies en Drôme Provençale.

Entre autres :

- Avec le soutien financier du CD26 et des comités départementaux, la CCBDP a piloté en 2025 via l'animation d'un réseau de 19 associations partenaires, la gestion de :
 - Vélo-route Voies Vertes et voies douces : 70 km
 - Sites naturels d'escalade : 17
 - VTT : 46 itinéraires pour 700 km de linéaire (XC et enduro)
 - Pédestres : 106 itinéraires pour 1 150 km de linéaires
 - Trail : 20 itinéraires pour 350 km de linéaire

- Concernant le VTT, la CCBDP a tenu son engagement de soutien au projet de développement du « **Bike Park** » associatif à Nyons sur la montagne de Garde Grosse.
- La **démarche d'étude préalable à l'implantation de poteaux directionnels** continue sur le pays de Buis. Environ **50 poteaux directionnels** seront payés et posés par le **Conseil départemental**.
- **Travaux de sécurisation** : Vitrine drômoise de la randonnée, **l'itinéraire aérien** qui monte **verticalement depuis Rémuzat dans le Rocher du Caire** a bénéficié de travaux d'entretien. Les falaises à l'aplomb du sentier ont été purgées et des équipements d'aide à la progression ont été rajoutés.
- En 2026, la CCBDP se doit de prendre le **virage de la promotion numérique**. Elle finalisera le travail de développement d'une application smartphone multisports pour la gestion et la promotion de toute l'offre APN du territoire, en partenariat avec l'Office de Tourisme Baronnies et Destination Drome Provençale.
- Concernant le cyclotourisme, la CCBDP finalisera la création du **1^{er} réseau drômois d'itinéraires balisés dédiés à l'itinérance à vélo**. **L'achat d'éco compteurs** est également prévu afin d'aider les élus à piloter les investissements ainsi qu'un avant-projet sur **l'aménagement d'un sentier d'interprétation sur la Viticulture**.
- La CCBDP envisage sur le pays de Rémuzat, un **chantier de modernisation des itinéraires VTT** pour s'adapter à la demande actuelle des pratiquants, le VTT dit « Enduro ».
- **La randonnée pédestre**, des **travaux de restauration du sentier Beatrix** à Rémuzat sont envisagés. La CCBDP pilote également en partenariat avec le PNR et la CC Sisteronnais-Buech, une **étude préalable à l'équipement** du GRP « **Tour des Baronnies à pied** ».

Focus ESCALADE (2025-2026)

Suite à la signature officielle, le 28 novembre 2024, des accords partenariaux de mise en œuvre de la compétence « Gestion des Sites Naturels d'Escalade »

Les élus communautaires ont assumé, solidairement, une compétence imposée de fait et se sont engagés à porter la responsabilité juridique afin de soutenir ce volet de notre économie et la dynamique associative locale. Cette démarche signe un tournant majeur dans l'histoire de l'escalade sur sites naturels.

En 2025 :

- Le **conventionnement foncier** avec les **propriétaires des 17 sites** naturels d'escalade ;
- Solliciter une **expertise juridique** sur les **responsabilités et les pouvoirs de police** ;
- Accompagner le **comité départemental** de la Fédération française des clubs alpins de montagne dans la **création d'un nouveau topo guide** ;
- Lancer une consultation pour un **chantier de purge** du site **d'escalade du St Julien** à Buis-les-Baronnies qui aura lieu en 2026

Pour 2026, consolidation du partenariat de gestion des sites avec les 2 clubs d'escalade que sont SILEX et le Club d'Escalade de Buis-les-Baronnies, la FFCAM et les nouveaux élus du CD26. La sortie du nouveau topoguide porté par le comité FFCAM sera l'expression de ce partenariat.

Une réflexion sur la **création de « via corda »**, activité manquante, sur le Territoire.

La CCBDP remercie les propriétaires fonciers, les Maires, les bénévoles associatifs et les partenaires institutionnels sans qui le Territoire ne pourrait proposer une offre d'Activité de Pleine Nature présente sur ses 67 communes, levier économique, environnemental et vecteur de bonne santé...

En 2026, le budget est stable en fonctionnement avec un RAC en 2026 de 128 950 € et 1.6 ETP, et en Investissement, un RAC de 21 650€.

Investissement :

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20260423-2026_064-DE
en date du 30/04/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_064

**VTT Aménagement d'itinéraires
enduro (année 3)**

Dépense : 3 750 € TTC. / Recette
: 2 250 € (Département) /
Reste à charge = 1 500 €

Pays de Rémuzat

Investissement / Fonctionnement :

ENTRETIEN DES SENTIERS avec les 18
associations partenaires
+
Petits travaux divers

Dépense : 19 150 € / Recette : 12 500 €
(Département) / Reste à charge = 6 650 €

Travaux sentier Beatrix à Rémuzat :

Dépense : 2 500€ / Recette : 1 500 €
(Département) / Reste à charge = 1 000 €

CCBDP

Investissement :

**AMENAGEMENT SENTIER
D'INTERPRETATION VITICOLE
SUR VVV Drôme provençale.**

Dépense : 10 000 € TTC / Recette :
6 000 € Reste à charge = 4 000 €

Val d'Eygues

Investissement :

Réflexion aménagement d'une VIA CORDA

Dépense : 6 000€ / Recette : 3 600 €
(Département) / Reste à charge = 2 400 €

Val d'Eygues

Investissement :

POTEAUX SIGNALÉTIQUES

Ingénierie pour accompagner la pose
de 50 poteaux directionnels
à la charge du Département :
15 000 €TTC.

17/04/2026
Pays de Buis

Investissement :

VVV - Eco compteur :

Dépense : 5 500 € TTC / Recettes 2 750 € .
Reste à charge = 1 933,25 €

Pays de Buis

Investissement :

ESCALADE

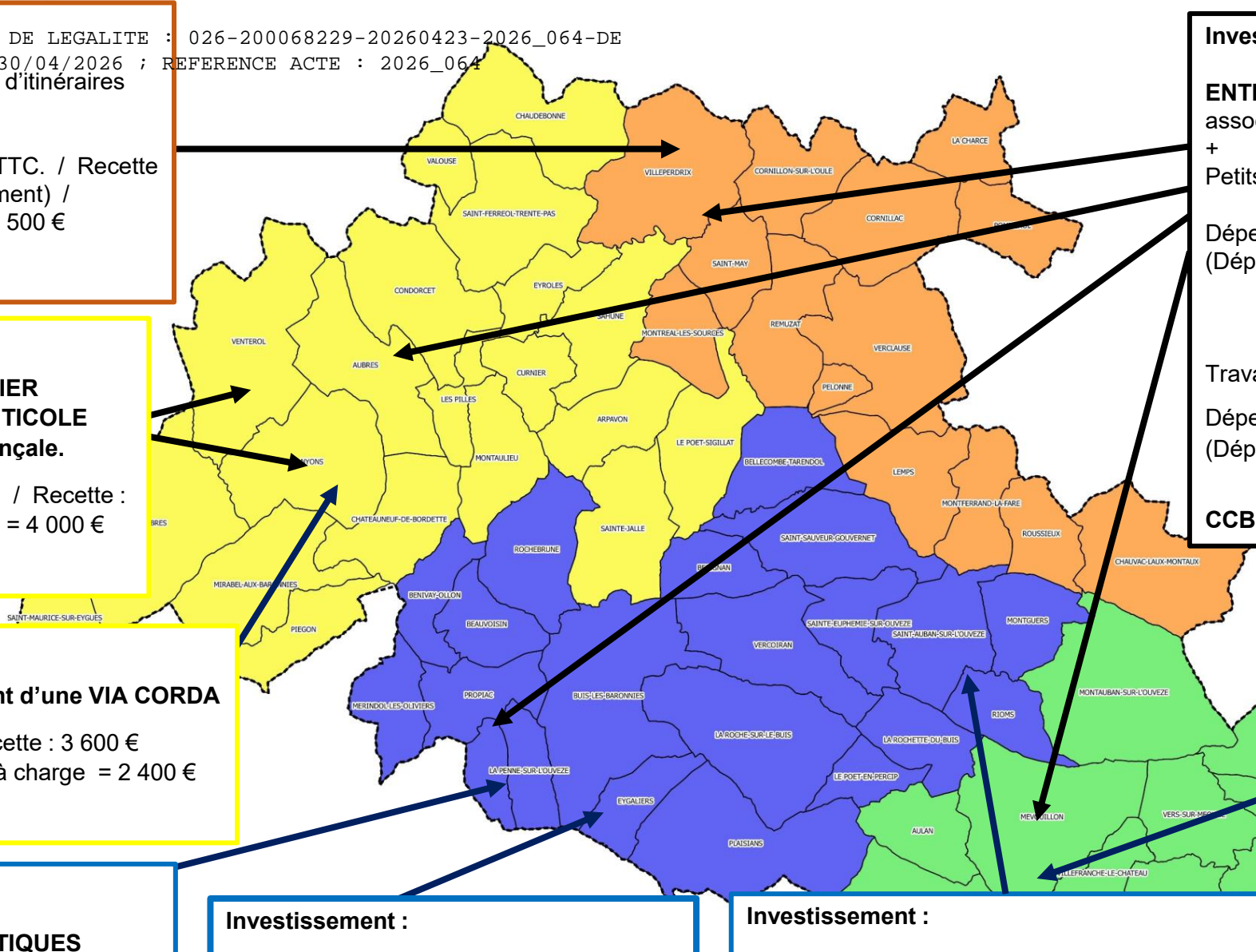
investissement sécurité : Travaux de purge sur le
site du St Julien :
Dépense : 20 000 € TTC / Recette : 12 000 €
(Département) / Reste à charge = 6 000 €

Investissement :

ESCALADE

Investissement sécurité : Travaux de
purge sur de Chavoul à Montbrun :

Dépense : 10 000 € TTC / Recette :
6 000 € (Département) / Reste à
charge = 4 000 €



En termes **d'économie et de développement**,

➔ Compétence CCBDP, la gestion des 2 **Zones d'activités Economiques existantes** :

- La ZA du Grand Tilleul 1 à Nyons ;
- La ZA du plan d'Oriol à Séderon.

Les autres ZA restent **propriétés des Communes** et sont gérées en direct par elles...

A ce jour, il reste donc :

- 5 lots de disponibles sur la ZA du Grand Tilleul 1 à Nyons dont les 3 lots antérieurement réservé au CD26) et ils ont déplacé leur réservation sur la zone GT 2.
 - 2 lots sur la ZA du plan d'oriol à Séderon
- ➔ En 2026 nous poursuivons avec acharnement la gestion administrative de la ZA du Grand Tilleul 2 (6ha) : suite au dépôt du dossier de modification du PLU fait par la commune de Nyons au 15 décembre 2025
- ✓ Avis de la MRAE (Mission Régionale de l'Autorité Environnementale) sous 2 mois soit 15 février
 - ✓ Si avis conforme de la MRAE, saisine des personnes publiques associées (PPA) et de la CDPENAF (Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) avec avis sous trois mois et demande de dérogation au Préfet pour l'ouverture à l'urbanisation après avis CDPENAF et SCOT
 - ✓ Si tout va bien, lancement avant l'été par le Maire de Nyons d'une enquête publique : procédure de 2 mois environ
 - ✓ Après remise du rapport du commissaire enquêteur et adaptation éventuelle du projet en fonction des remarques, délibération du Conseil municipal de Nyons en septembre 2026 approuvant la modification du PLU et l'ouverture à l'urbanisation de l'extension de la ZA du grand tilleul 2.

- ➔ Concernant l'avant-projet de la ZA de Cost : en accord avec la mairie de Buis-les-Baronnies, approche et négociation avec les propriétaires pour l'acquisition des terrains, poursuite des études
 - ➔ Nous engagerons également une réflexion avec la commune de Montbrun les Bains sur l'aménagement d'une zone d'activités prévue dans le PLU.
 - ➔ Dans les objectifs et les perspectives de 2026, les conditions et les possibilités (convention) sur une requalification et réhabilitation des Zones d'activités existantes seront envisagées avec les Communes, notamment à Nyons et à Buis les Baronnies...
 - Sur Nyons, par exemple sur la ZA des Laurons : réhabilitation et extension de la pépinière d'entreprises, végétalisation, signalétique, devenir des locaux du brin d'olivier, ...
 - Et à Buis-les-Baronnies une réflexion sur l'acquisition de bâtiments disponibles sur la ZA de la Palun, raviver et requalifier.
-
- ➔ **Pour les entreprises**, la CCBDP joue un rôle d'accompagnement comme par exemple :
 - Finalisation de l'installation du Brin d'Olivier à Saint Maurice sur Eygues ;
 - Accompagnement de projets de développement sur un grand bâtiment/entrepôt située sur la route de Mirabel à Nyons ;
 - **Aide à l'investissement des commerces et artisans avec point de vente** :2 entreprises soutenues sur Nyons ;
 - **Aide à l'immobilier des entreprises** :1 projet soutenu en 2025

Convention avec la Chambre de métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme pour apporter des aides aux conseils aux commerçants artisans

En 2026, poursuite des actions avec deux opérations supplémentaires :

- Le développement de réseau de professionnels ;
- La mise en place d'un diagnostic global sur l'ambiance d'achat sur les communes de Buis les Baronnies et de Nyons entre autres...

→ **Convention avec la Chambre de métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme pour apporter des aides aux conseils aux commerçants artisans**

En 2026, poursuite des actions avec deux opérations supplémentaires :

- Le développement de réseau de professionnels ;
- La mise en place d'un diagnostic global sur l'ambiance d'achat sur les communes de Buis les Baronnies et de Nyons entre autres...

Soutien à la création d'entreprise via l'association « Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale »

En 2025, Initiative a soutenu la création ou la reprise de 16 entreprises et a attribué pour 218 000 € de prêts d'honneur à taux 0. La convention va être renouvelée très prochainement.

→ **Mesures en faveur de la fiscalité des entreprises**

France Ruralité Revitalisation (FRR) Exonération pour les nouvelles entreprises de la CFE et de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été délibérée en 2024 et mise en application en 2025.

Exonération de la CFE au bénéfice des librairies labellisées LiR (Librairie Indépendante de Référence)

→ **Agriculture**

La CCBDP s'investit activement entre autres, pour préserver une agriculture familiale et dynamique sur son Territoire.

Notre priorité : faciliter l'accès au foncier, soutenir l'installation des nouveaux agriculteurs et accompagner la transmission des fermes et exploitations.

Nous agissons en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, l'ADEAR et la SAFER pour identifier et mobiliser les terres vacantes, créer des espaces-tests et sensibiliser élus, propriétaires et agriculteurs aux enjeux du renouvellement des générations.

Nous accompagnons plusieurs projets économiques collectifs valorisant la coopération entre agriculteurs et soutenons, avec le Département, l'agri-tourisme comme possibilité de diversifier les revenus agricoles. Enfin, nous participons à renforcer l'action de Solidarités Paysans, une association de solidarité essentielle pour agir le plus en amont possible sur les difficultés éprouvées et les améliorer.

La **convention avec la Chambre d'agriculture** signée en 2023 va être renouvelée **cette année 2026**.

Pour 2026, entre autres :

- Coordination ADEAR/ Chambre sur les actions transmission de fermes/ installation de jeunes agriculteurs : 2 ateliers transmission, 2 ateliers installation, événement de mise en lien cédants/ repreneurs
- Travail de fonds sur le foncier : le foncier stratégique (terres agricoles à enjeux), les comités de vigilance foncière, la reconquête des friches, les outils de préservation de fermes avec leurs terres, les BVSM, le recensement des exploitants bientôt à la retraite... Travaux à partir de maires volontaires sur les outils fonciers, en lien avec Chambre, la SAFER, l'ADEAR.

Le budget 2026 est en diminution par rapport à 2025 avec des dépenses de fonctionnement à hauteur de 246 046 € (- 40 000€).

Le Reste à Charge **en fonctionnement** baisse de 50 805 € en passant de 284 637 € en 2025 à **233 828 €** en 2026.

Cette évolution s'explique par une dépense inscrite au BP 2025 (étude requalification de la ZA de la Palun) qu'il n'est pas nécessaire de reconduire en 2026, ainsi que la prise en compte d'un loyer généré par la location « Cano ».

Le Reste à Charge **en investissement** s'élève à **20 000 €**. (Projet agricole)

Agriculture (RAC 2026 : 36 000 €)

Les crédits affectés à l'agriculture passeront de 24 000 € à 36 000 € (+ 12 000 €).

- Poursuite des actions en matière d'installation et de transmission des exploitations agricoles (7 000 €).
- Poursuite du partenariat avec la SAFER pour la réalisation de diagnostics fonciers sur les communes de Bénivay, Beauvoisin, Propiac plaisians, Eygaliers et Venterol
- Cartographie des zones agricoles à enjeu (AOP, irrigation, ...)
- Accompagner des projets collectifs (projet champ des A)
- Soutien à l'association « solidarité paysans » (3 500 €)
- Le service s'impliquera également dans le cadre du programme alimentaire de territoire porté par le Pnr des Baronnies provençales.

Zones d'activités et locaux d'activités (RAC 2026 : 12 550 €)

- Finalisation de l'avant projet et de la démarche d'ouverture à l'urbanisation pour l'extension de la ZA du grand tilleul
- Finalisation du partenariat avec EPORA pour l'acquisition de locaux d'activités sur la ZA de la Palun à Buis les Baronnies via la Foncière Eco d'EPORA
- CCBDP / EPORA Portage foncier (délibération 211-2022) : engagement de rachat à terme d'un pôle d'activité dit « CANO » selon les termes de la convention opérationnelle N°26D017. A titre d'information le prix de revient au 31/12/2025 est fixé au montant de 926 353 € HT (dépenses 1 056 909 € HT / Recettes 130 556 € HT)
- CCBDP /EPORA Transfert de gestion : Afin de favoriser une gestion de proximité EPORA a transféré, à la CCBDP, la gestion d'un bien constitué d'une maison d'habitation à destination de bureau (T 5) et un local commercial de 32 m². A compter de mars 2025, cette convention a permis d'établir un bail de location qui génère un loyer mensuel de 900 €. En 2025 aucune dépense de gestion n'a été enregistrée.

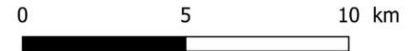
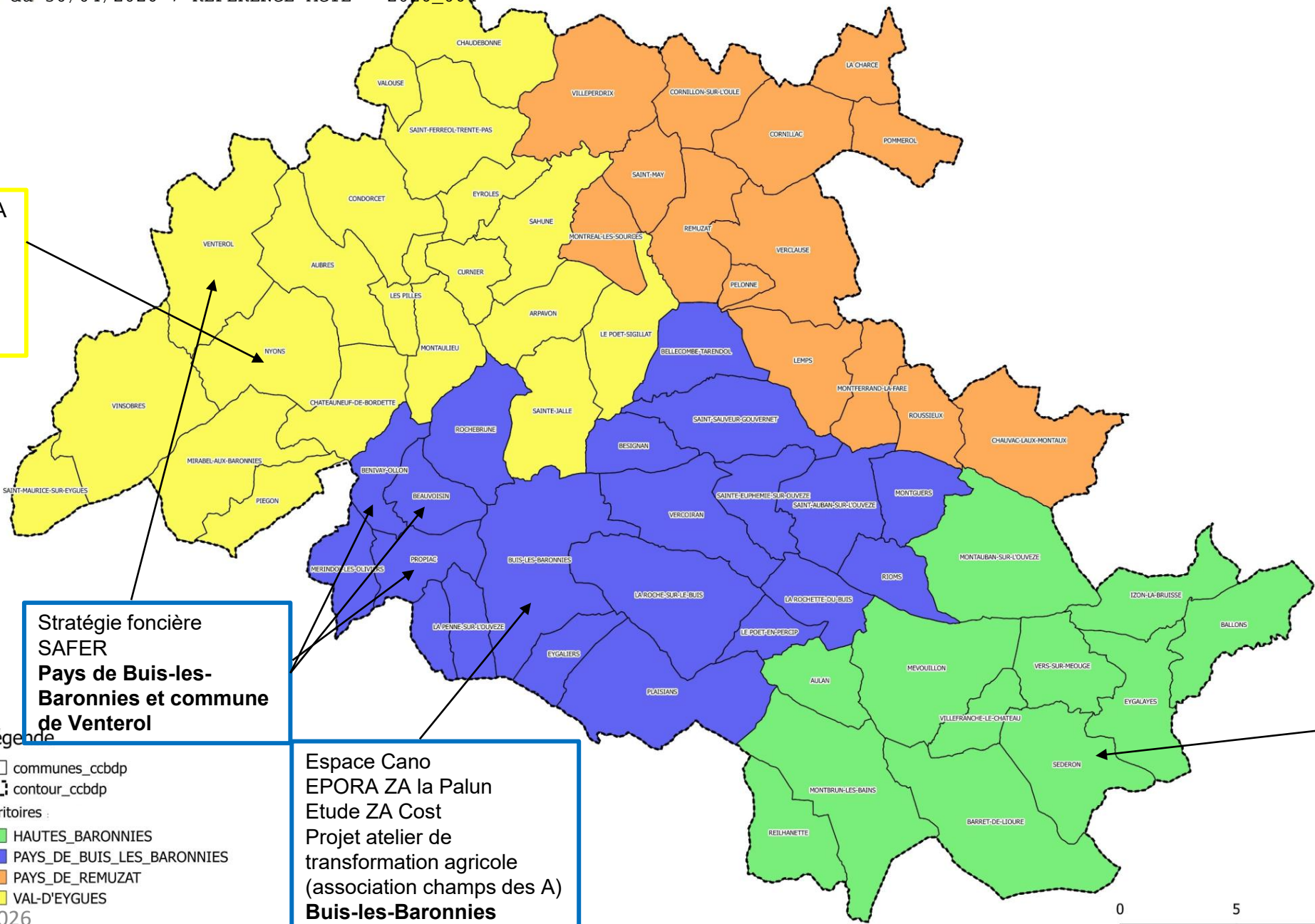
Commercialisation ZA
 Grand Tilleul
 Etude extension ZA
 Grand Tilleul et
 acquisition foncière
Nyons

Stratégie foncière
 SAFER
**Pays de Buis-les-
 Baronnies et commune
 de Venterol**

Espace Cano
 EPORA ZA la Palun
 Etude ZA Cost
 Projet atelier de
 transformation agricole
 (association champs des A)
Buis-les-Baronnies

Commercialisation ZA
 plan d'Oriol
Séderon

- Légende
- communes_ccbdp
 - ▭ contour_ccbdp
 - territoires :
 - HAUTES_BARONNIES
 - PAYS_DE_BUIS_LES_BARONNIES
 - PAYS_DE_REMUZAT
 - VAL-D'EYGUES



Le développement touristique est un axe de développement majeur pour les Baronnie.

La saison touristique qui se limitait il y a une vingtaine d'années à la période estivale s'étale désormais de Pâques à la Toussaint et on évoque de plus en plus la mise en place d'un tourisme 4 saisons.

Pour illustrer la place du tourisme dans l'économie, voici 3 chiffres issus de l'agence d'attractivité :

- 1 800 000 nuitées touristiques en 2024 sur les Baronnie ;
- + de 100 millions d'euros de retombées économiques directes ;
- 1 800 emplois.

En 2025, lors du conseil communautaire du mois de mai, nous avons validé la nouvelle convention d'objectifs 2025-2027 avec l'Office de Tourisme Communautaire des Baronnie en Drôme Provençale. Cette nouvelle convention est tournée entre autres vers la mise en réseau des professionnels et la mise en valeur de nos labels famille plus, accueil vélo, vallée de la gastronomie.

Le développement du numérique est quant à lui exponentiel : (+ 333 % des pages vues sur Internet, + 45 % de fans sur Facebook, + 273 % sur Instagram) entre 2017 et 2024.

Cette évolution du comportement du visiteur nécessite également de la part de l'office de tourisme une forte adaptabilité et un changement des missions du personnel de l'office pour prendre en compte ces nouvelles formes de communication.

➔ Au niveau des bureaux d'information touristique, après avoir contribué à la réhabilitation de la maison des Vautours et du Bureau d'information touristique à Rémuzat, à l'extension du bureau d'information touristique de Montbrun-les-Bains, à la dynamisation de la maison des vins et du tourisme à Mirabel-aux-Baronnie, au déménagement du Bureau d'information touristique de Buis-les-Baronnie et de celui de Vinsobres transféré à l'épicerie du Village, la construction de la **nouvelle Maison France Service à Séderon permettra d'y accueillir également un point d'information touristique.**

En complément, l'association Destination Drôme Provençale qui regroupe les 5 intercommunalités et les 5 offices de tourisme du Sud de la Drôme mène des actions de promotion et de marketing mutualisées pour renforcer la notoriété de la Drôme Provençale. 2025 a vu l'arrivée du site Internet unique à l'échelle des 5 offices de tourisme de la Drôme Provençale avec des premiers résultats très prometteurs (+ de 750 000 visiteurs uniques en 8 mois).

→ Ces actions sont menées en cohérence avec la stratégie de développement définie par l'Agence **d'Attractivité de la Drôme, Drôme c'est ma Nature**.

En 2020, la **stratégie de développement touristique** a été élaborée en partenariat avec l'Office de Tourisme.

En 2026, évaluation de 2020-2025 et définition des orientations stratégiques pour les 5 prochaines années, **2026-2031**.

→ Enfin, en matière de développement touristique, il est important de rappeler que le **projet d'extension des thermes** de Montbrun-les-Bains aura des répercussions très positives sur notre territoire. En effet, le projet porté par Valvital vise à augmenter la capacité d'accueil des thermes, en passant de 2 700 curistes à 4 000 curistes par an et également à développer les prestations « **bien être / remise en forme** » en construisant une structure dédiée à cette activité. Les travaux d'extension sont prévus fin 2026/2027 pour une ouverture programmée pour la saison 2028.

Le budget 2026 est en légère augmentation par rapport à 2025 avec des dépenses de fonctionnement à hauteur de 923 360€ (+ 19 900 €).

Le Reste à Charge **en fonctionnement** diminue de 3 564 € en passant de 290 919 € en 2025, à **287 355 €** en 2026.

Le Reste à charge **en investissement** augmente de 33 450 € (travaux OT de Nyons) en passant de 25 000 € en 2025 à **58 450 €**.

Office de tourisme : Convention d'objectifs avec l'office de tourisme pour la période 2025-2027 : **650 000 € en 2026 (+ 10 000 €)**.

Par ailleurs les **frais de location et d'entretien des bâtiments** s'élèvent à 57 550 €.

Poursuite du partenariat avec la superette de Vinsobres pour assurer le Point Information Touristique du village : **4 200 €** de subvention.

Création d'un point information touristique au sein des nouveaux locaux de la **Maison France Services de Séderon** (subvention de 30 000 € pour participer à l'aménagement de cet espace).

Taxe de séjour : L'année 2025 a été une année touristique « moyenne » en termes de fréquentation touristique.

En 2025, la collectivité devrait collecter autour de 586 300€ de recettes de taxes de séjour (600 000 € prévu au BP 2025). Pour 2026, l'objectif à atteindre sera de 600 000 € de recettes. Pour rappel, les chiffres restent à consolider au cours de l'année N+1

Reversement obligatoire au Département de la taxe de séjour additionnelle : **50 000 €** .

Destination Drôme Provençale : cotisation de **14 000 €** (identique à l'année précédente)

Politique touristique : Mise à jour de la stratégie de développement touristique (**+ 30 000 € dont 80 % de subvention**)

Soutien aux secteurs associatifs : Suite aux accords de fusion, maintien de l'enveloppe de 17 350 € (territoire de Buis et des hautes Baronnies).

Soutien aux projets touristiques communaux : Suite aux accords de fusion reversement de 10 000 € en fonctionnement et de 25 000 € en investissement (territoire du Val d'Eygues).

GIP Café : poursuite de l'abondement aux fonds : 5 000 € (identique à 2025)

Légende

- communes_ccbdp
- contour_ccbdp
- territoires :
 - HAUTES_BARONNIES
 - PAYS_DE_BUIS_LES_BARONNIES
 - PAYS_DE_REMUZAT
 - VAL-D'EYGUES

OSM_réalisation : SIG-QGIS

Soutien aux projets touristiques communaux
35 000 €
Condorcet, Curnier, St Ferréol, Sahune, Aubres, Venterol, Vinsobres, Ste Jalle

BIT Nyons

Transfert point info tourisme à la superette
Vinsobres

Maison du vin et du tourisme
Mirabel-aux-Baronnies

BIT Buis-les-Baronnies

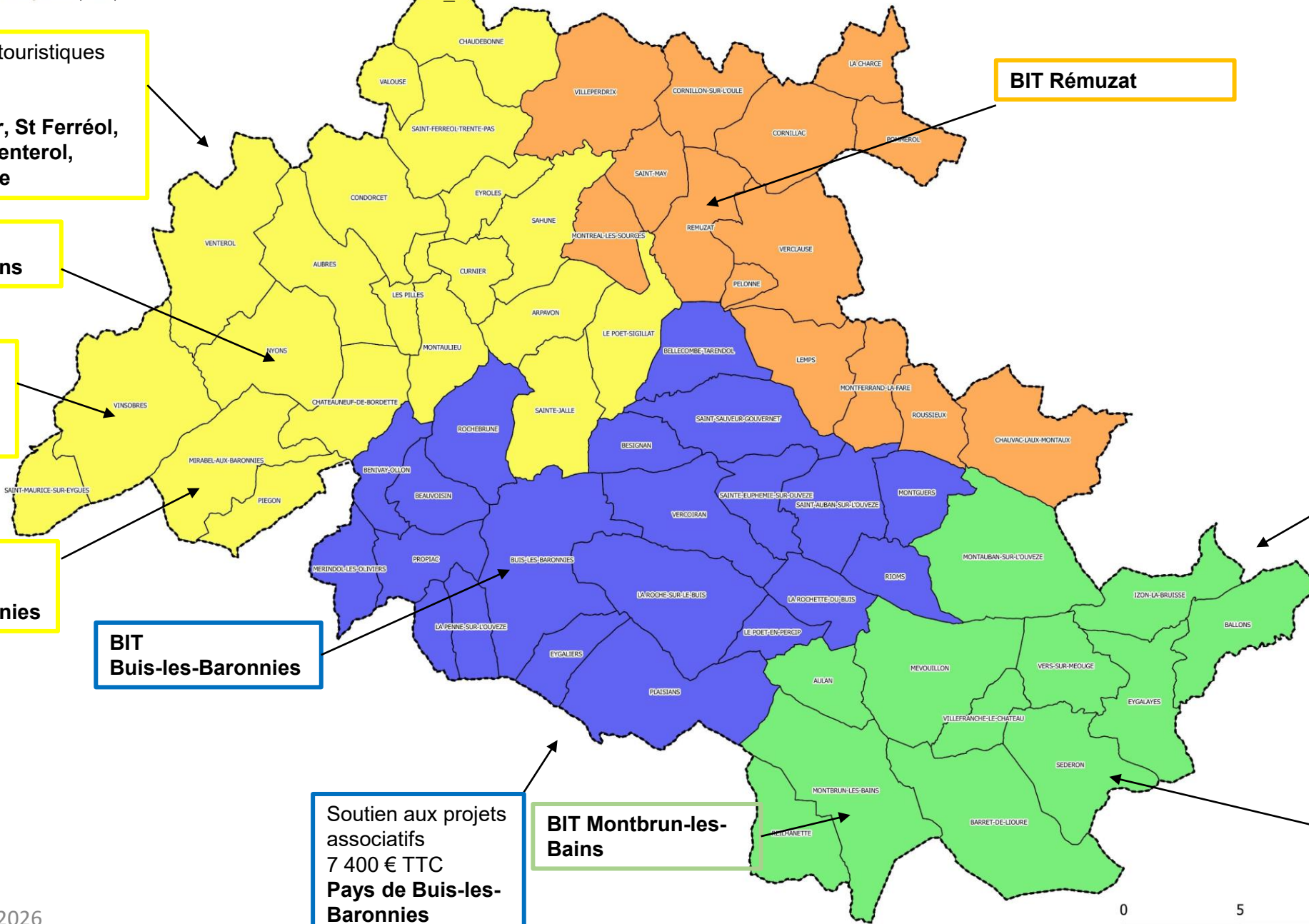
Soutien aux projets associatifs
7 400 € TTC
Pays de Buis-les-Baronnies

BIT Montbrun-les-Bains

BIT Rémuzat

Soutien aux projets associatifs
9 000 € TTC
Hautes Baronnies

Point info tourisme intégré à la MFS
Séderon



L'enjeu global pour le territoire est de disposer d'une organisation du bloc communal solide basée, d'une part, sur la complémentarité des compétences et, d'autre part, sur un esprit de coopération et solidarité dans leur mise en œuvre au quotidien. Cette coopération administrative doit venir renforcer la cohérence du bloc communal. (Reste à charge 2026 : 31 433 €)

Secrétariat mutualisé de la CCBDP :

Il est composé de **2 agents** mise à disposition de **7 mairies** pour répondre aux besoins permanents.
Communes engagées en 2026 : Cornillac, Montréal-les-Sources, Villeperdrix, Pelonne, Roussieux, Verclause.
Le reste à charge des postes est entièrement pris en charge par les communes.

Réflexion à mener sur le remplacement ponctuel pour subvenir aux besoins des longs arrêts maladies

La CCBDP en 2026 continue de soutenir la **formation** de personnes en recherche d'emplois **vers le métier de secrétaire de Mairie**, en partenariat avec le Centre de gestion de la Drôme, France Travail et la Mission Locale.

Agent technique intercommunal en charge du petit entretien paysager sur le pays de Rémuzat

La CCBDP met à disposition un agent technique pour 7 communes (Cornillac, Cornillon, La charce, Pelonne, St May, Verclause, Villeperdrix)

Matériel, équipement, entretien : 11 000 € TTC

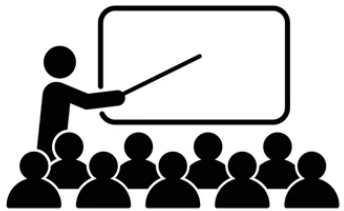




Réseau des secrétaires de mairies

Le **réseau des secrétaires communales** sera réuni 1 fois/semestre afin de proposer aux secrétaires de mairie des informations thématiques d'actualité

(urbanisme, finances, fiscalité etc.), créer un temps d'échanges sur des problématiques communes et bénéficier d'intervenants spécialisés comme la DGFIP.



Formations mutualisées des agents communaux :

Pour 2026, la CCBDP prévoit d'être facilitateur pour organiser sur le territoire des **formations**.



Action d'ingénierie de projet:

- Achat groupé de sel de déneigement en 2026
- Autres selon besoin



Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) :

La CCBDP va travailler sur la création du Plan intercommunal de sauvegarde à l'échelle des 67 communes sur la base des Plans Communaux de Sauvegarde afin de répondre à la demande de l'Etat notifié par courrier du 29 novembre 2022 (Loi Matras n° 2021-1520 - 25 novembre 2021)



Accompagnement et mise en œuvre de la Convention « Territoire Educatif Rural » avec l'Education nationale - 2025-2027



Personnel : 2,83 ETP en 2026 / 1,60 ETP par rapport à 2025.

RESTE A CHARGE Bp 2026 :

17/04/2026

Ingénierie d'animation :
Animation du réseau de secrétaires de mairie : secteur 1
Val d'Eygues & Pays de Rémuzat

Agent technique intercommunal :
Mise à disposition de 7 communes
Communes du Pays de Rémuzat

Ingénierie d'animation :
Accompagnement et mise en œuvre de la Convention « Territoire Educatif Rural » (TER) avec l'Education nationale - 2025-2027
CCBDP

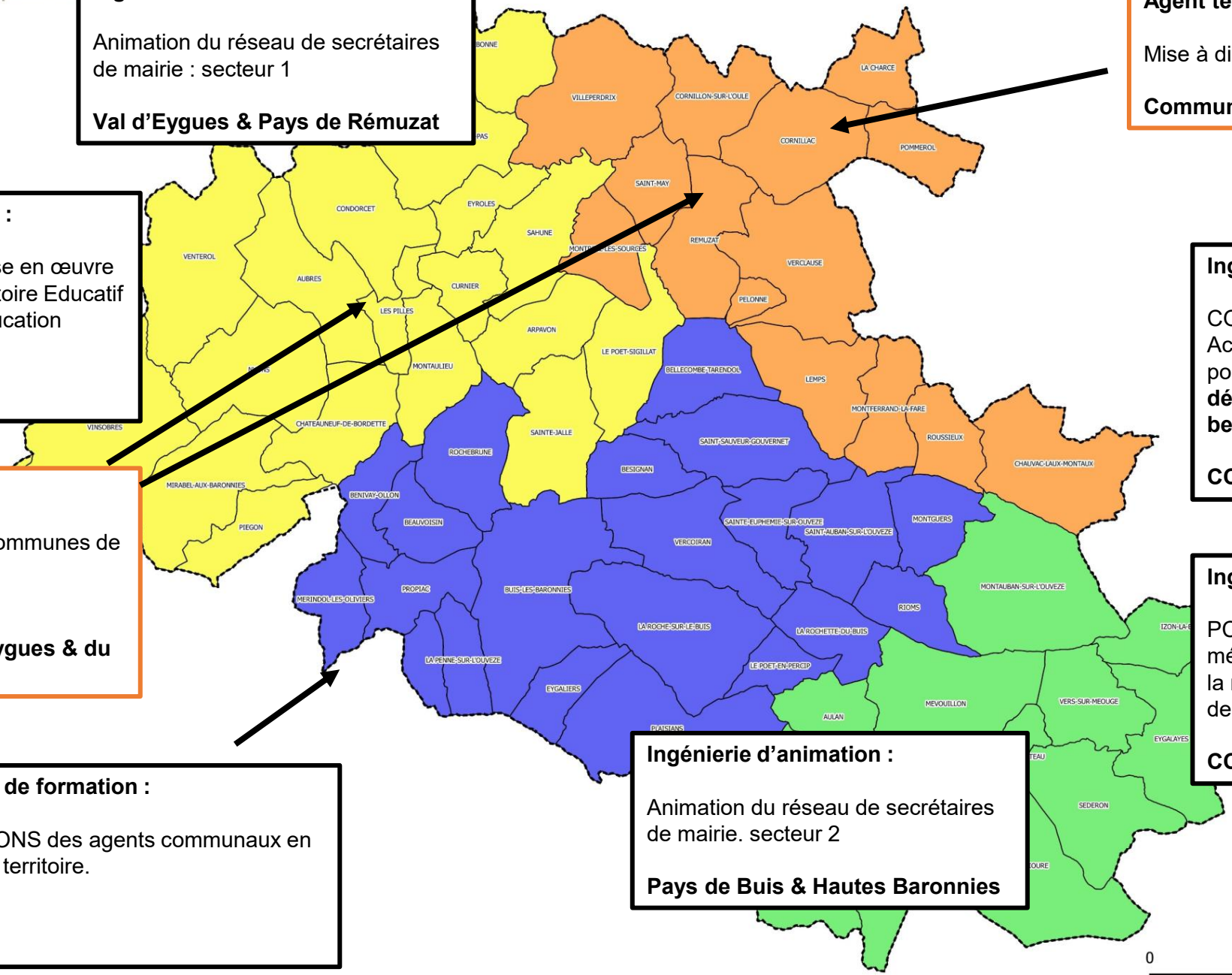
Ingénierie de projet :
COMMANDE GROUPEE :
Accompagnement des communes pour l'acquisition de sel de déneigement ou autres selon besoins
CCBDP

Secrétariat mutualisé :
Mise à disposition des communes de secrétaires mutualisées.
Communes du Val d'Eygues & du Pays de Rémuzat

Ingénierie de projet :
PCS & PICS : Actions de soutien méthodologique des communes pour la réalisation des PCS et lancement de la création d'un PICS en 2026.
CCBDP

Ingénierie de formation :
FORMATIONS des agents communaux en intra sur le territoire.
CCBDP

Ingénierie d'animation :
Animation du réseau de secrétaires de mairie. secteur 2
Pays de Buis & Hautes Baronnies



L'exercice de la compétence Ordures Ménagères s'articule autour du **Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés** et du **SPPGD**.

Le **PLPDMA** fixe les objectifs légaux et stratégiques de prévention et de gestion des déchets, tandis que le **SPPGD**, en tant que service opérationnel, organise la collecte, le tri et la valorisation pour les atteindre. Les données et indicateurs produits par le SPPGD alimentent le **RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service)**, permettant d'évaluer la performance du service et sa contribution effective aux objectifs du PLPDMA.

Les missions principales du service SPPGD :

1. Collecte des déchets ménagers et assimilés (Ordures ménagères, collecte sélective, cartons, verre)
2. Traitement des déchets ménagers et assimilés (délégué au SYPP)
3. Prévention, sensibilisation et éducation aux bonnes pratiques (tri, réduction, compostage, broyage)
4. Gestion de 3 déchèteries et conventionnement avec 2 déchèteries (Rosans, Sisteronais Buech)
5. Gestion des 2 quais de transfert (Buis et Aubres)
6. Gestion des biodéchets, déchets verts (183 bacs compostages collectifs, broyage, vente de composteurs individuels, distribution de compost)
7. Gestion des encombrants (campagne biannuelle)
8. Gestion du parc poids lourds (actuellement 7 BOM en circulation et 2 BOM de remplacements, un camion grue collecte carton)
9. Matériels (180 colonnes à verre, 3 200 conteneurs à roulettes, 94 colonnes à cartons)
10. Veille réglementaire

Dans la continuité du mandat qui se termine, 2026 sera une année charnière où le Service Public de la Prévention et de la Gestion des Déchets (SPPGD) devra mener plusieurs réflexions compte tenu des enjeux environnementaux et l'obligation d'améliorer sans cesse la maîtrise des coûts afin d'optimiser de manière efficiente la qualité du service. Ces études porteront principalement sur ;

- Le pilotage stratégique
 - REP (responsabilité élargie des producteurs) et impact sur les filières en déchèteries
 - Projets structurants (nouveau quai de transfert et regroupement des activités SPPGD, nouvelle déchèterie à Séderon, déchèterie professionnelle, végétérie) ...
- Le pilotage opérationnel
 - Redevance spéciale, réflexion sur les flux professionnels
 - Evolution sur les modes de collectes (colonnes aériennes, semi enterrés, enterrés)...
- La gouvernance (gestion analytique financière des territoires, répartition de la compétence et des obligations réglementaires)

Dépenses de Fonctionnement

2026

BP SPPGD

Information du CA 2025 : Exécution des dépenses à hauteur de 88% du prévisionnel. (629 490 € de crédit non consommés)

Au **chapitre 011 (- 351 670 €)** dont prestation SYPP non réalisée (-181 950 €) ; moindre consommation des crédits destination à l'entretien/réparation/ maintenance et carburant (-71 280€) ; achats de composteurs non réalisé (- 53 180 €) ; ; Etudes et communication (-28 800 €) ; divers (électricité – 7 700 €) et Vêtement de travail (-8 760 €).

Au **chapitre 012** Charges réalisé à hauteur de 97% crédit non consommé 36 322 € de crédit non réalisé. Au **chapitre 65** provision pour créance admise en non-valeur sous consommé (- 14 215 €) et divers (- 8145 €)

Exécution des recettes à hauteur de près de 105% du prévisionnel. (dont 155 925 € de recette 2024 non rattachées ; 73 063€ de régularisation de fiscalité ; annulation de mandats pour 27 495 €)

011	Charges à caractère général	3 322 420,00 €
60	Achats & Variations de Stock	288 150,00 €
61	Services Extérieurs	2 657 210,00 €
62	Autres Services Extérieurs	367 460,00 €
63	Impôts et Taxes assimilées	9 600,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 351 391,64 €
014	Atténuations de produits	
65	Autres charges de gestion courante	116 100,00 €
65818	Autre redevance ,pour concessions	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		4 789 911,64 €
66	Charges financières (b)	57 850,80 €
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)	- €
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		4 857 762,44 €
023	Virement à la section d'investissement	37 191,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	354 110,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 249 063,44 €

BP SPPGD 2026

2026

BP SPPGD

013	Atténuations de charges	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	62 520,00 €
73	Impôts et taxes	4 750 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations	309 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		5 121 520,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	23 000,00 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	19 014,81 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		19 014,81 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 163 534,81 €
Reprise de l'excédent antérieur		878 861,88 €
TOTAL DES RECETTES yc EXCEDENT N-1		6 042 396,69 €

02/04/2026

PROPOSITIONS NOUVELLES 2026

Dépenses			
Emprunt 1641		- €	238 395,00 €
165		- €	- €
2113	- €	- €	- €
2111		- €	- €
2158	105 000,00 €	- €	105 000,00 €
2181	43 000,00 €	- €	43 000,00 €
2182	255 000,00 €	- €	255 000,00 €
2313	- €	1 100 000,00 €	1 100 000,00 €
2314		- €	- €
TOTAL 2026	403 000,00 €	1 100 000,00 €	1 741 395,00 €

Recettes	Recettes 2026 Hors Opérations	Recettes 2026 Opérations	TOTAL Propositions Nouvelles 2026
	- €		
DAM 2026			354 110,00 €
021		- €	
10222	65 800,00 €	180 444,00 €	246 244,00 €
Dépôt de garantie 165		- €	- €
1641 EMPRUNT	180 000,00 €	300 000,00 €	480 000,00 €
1321 ETAT		417 000,00 €	417 000,00 €
1318 - autres subv d'inv	29 850,00 €	- €	29 850,00 €
1323 DEPARTEMENT		177 000,00 €	177 000,00 €
TOTAL BP 2026(avant équilibre)	275 650,00 €	1 074 444,00 €	1 704 204,00 €

17/04/2026

Virement de la section de fonctionnement
 (excédent projeté de l'année N)

37 191,00 €

Comptes		SPPGD Vp en charge M. NICOLAS		BP 2026	EMPRUNTS 2026 Hors OP	Subv	FCTVA 2026	Autofinancement 2026
Total 2158	Installation , Matériel et Outillage technique			105 000,00 €	0,00 €	29 850,00 €	17 000,00 €	58 150,00 €
2158	LECTEUR PLAQUES	SPPGD		105 000,00 €	0,00 €	29 850,00 €	17 000,00 €	58 150,00 €
					0,00 €			
21351	Installations générales des constructions			- €				- €
21351	Installation générales des constructions	SPPGD						
Total 2181	Installation générales/Agencements et aménagements divers			43 000,00 €	- €	- €	7 000,00 €	36 000,00 €
2181	Aménagement quai de Buis	SPPGD		35 000,00 €			5 700,00 €	29 300,00 €
2181	Création accès véhicule à bascule benne déchets verts Nyons	SPPGD		8 000,00 €			1 300,00 €	6 700,00 €
Total 21828	Autres matériel de transports			255 000,00 €	180 000,00 €	- €	41 800,00 €	33 200,00 €
21829	ACHAT 1 BOM	SPPGD		255 000,00 €	180 000,00 €		41 800,00 €	33 200,00 €
Total 2183	Matériel de bureau et matériel informatique			- €				
21838	Matériel de bureau et matériel informatique	SPPGD			0,00 €		- €	0,00 €
Total 215738	Autres matériels et outillage de voirie			- €				- €
215738	Remplacement colonne à verres	SPPGD						
215738	BACS OM CS	SPPGD						- €
21738		SPPGD			0,00 €			
Total 2188	Autres Immobilisations corporelles			- €				
2188	PLACETTES COLLECTIVES marché en cours mini inscrit (dont grilles et bioeaux)	SPPGD						0,00 €
Total 2313				- €				- €
2313	Construction en cours (solde déchèterie transféré)	SPPGD			0,00 €			
		SPPGD	SPPGD	403 000,00 €	180 000,00 €	29 850,00 €	65 800,00 €	127 350,00 €

Investissement :

68 250 € de lecteur de plaque d'immatriculation
165 750 € TTC achat camion BOM 19T
5 200 € travaux aménagement quai déchets verts déchèterie Nyons
13 000 € véhicule léger
130 000 € achat Bennette 3,5T
22 750 € aménagement quai de transfert Buis

Val d'Eygues

Investissement :

9 450 € de lecteur de plaque d'immatriculation
22 950 € TTC achat camion BOM 19T
720 € travaux aménagement quai déchets verts déchèterie Nyons
1 800 € véhicule léger
18 000€ achat Bennette 3,5T
3 150 € aménagement quai de transfert Buis

Pays de Remuzat

Investissement :

5 250 € de lecteur de plaque d'immatriculation
12 750 € TTC achat camion BOM 19T
400 € travaux aménagement quai déchets verts déchèterie Nyons
1 000 € véhicule léger
10 000 € achat Bennette 3,5T
1 750 € aménagement quai de transfert Buis

Hautes-Baronnies

Investissement :

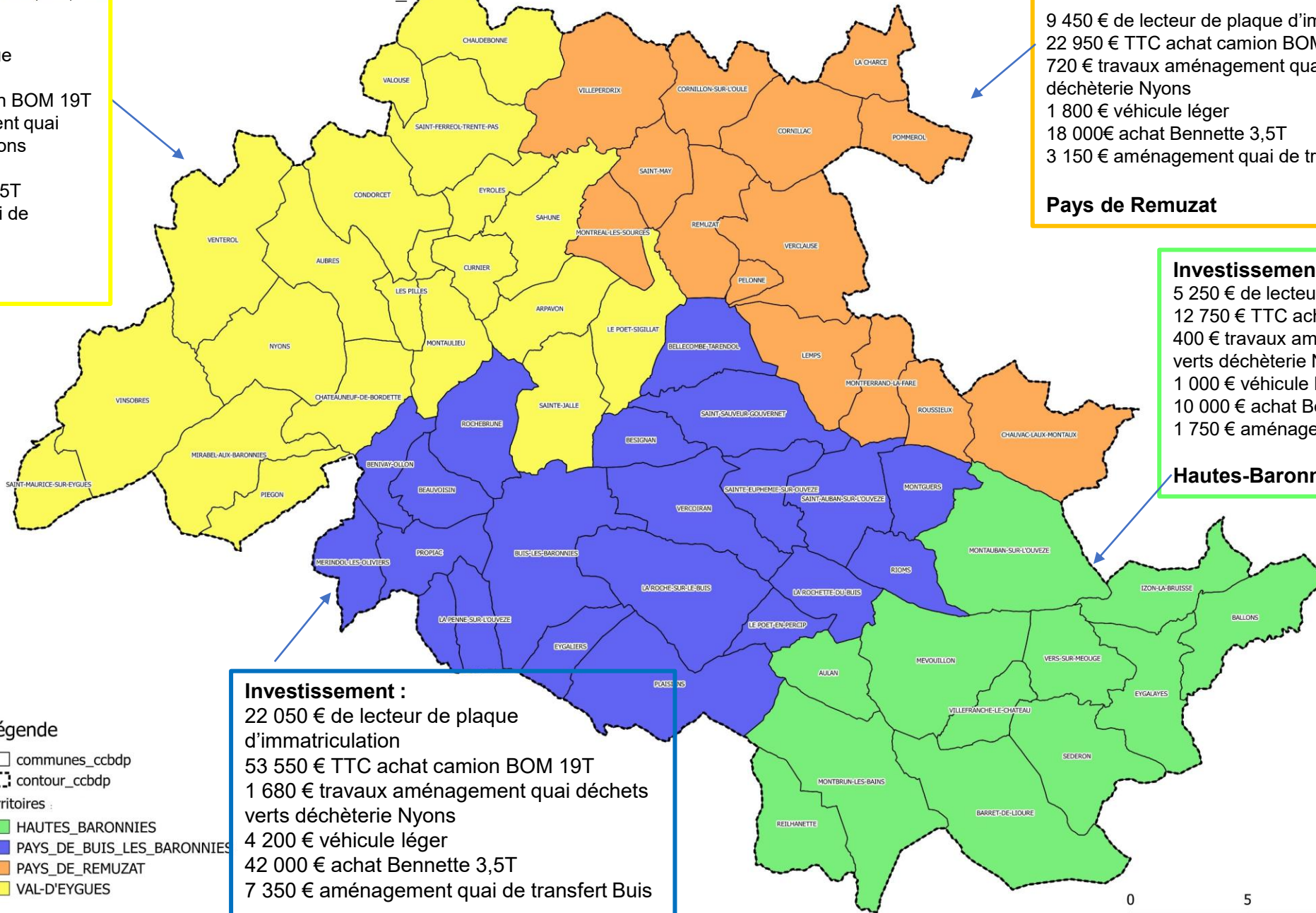
22 050 € de lecteur de plaque d'immatriculation
53 550 € TTC achat camion BOM 19T
1 680 € travaux aménagement quai déchets verts déchèterie Nyons
4 200 € véhicule léger
42 000 € achat Bennette 3,5T
7 350 € aménagement quai de transfert Buis

Pays de Buis

Légende

- communes_ccbdp
- contour_ccbdp
- territoires :
 - HAUTES_BARONNIES
 - PAYS_DE_BUIS_LES_BARONNIES
 - PAYS_DE_REMUZAT
 - VAL-D'EYGUES

17/04/2026



➤ **Concernant la VOIRIE (compétence supplémentaire) : (Reste à charge en fonctionnement : 57 630 € stable par rapport à 2025)**

Sur la base du maintien de l'autofinancement mobilisé pour financer les travaux de voirie à un maximum de **584 745 €**.

Charge du personnel : 1,35 ETP est affecté à la commission.

Cette affectation tient compte ;

- D'un technicien voirie à 100%
- D'une assistante administrative de la D.S.T. à temps partiel
- D'une participation du service marché à temps partiel
- D'une supervision assurée par le directeur du service technique à temps partiel

➤ **Concernant ADN (compétence obligatoire) (Reste à charge en fonctionnement : 144 500 € en augmentation soit + 24 400 € pour charge financière)**

- Conformément à la délibération prise en date du 29/06/2021, la dernière annuité réglée en 2025 d'un montant de **772 200 €** en investissement solde cette présente opération. Il reste dorénavant en coût de fonctionnement, la somme de **45 k€** annuelle au titre de l'adhésion au Syndicat ainsi que le remboursement d'une annuité d'un montant moyen (2026/23032) de 475 000 € .
- Actuellement :
 - 6206 abonnés
 - 526 demandes de raccordement en cours
 - 15 251 lignes éligibles (taux de pénétration 40,69%)

La compétence a été transférée en date du . Ce transfert permet une **gestion techniquement plus pertinente et mutualisée**, mais crée une **dissociation entre pouvoir fiscal et pouvoir opérationnel**, ce qui peut fragiliser la lisibilité démocratique et la maîtrise politique des coûts.

Depuis 2018, la CCBDP finance la compétence GEMAPI par la taxe GEMAPI. Afin de retracer les recettes et les dépenses liées au financement de cette compétence, un budget annexe a été créé en 2019.

Entre 2018 et 2020, la différence entre le prélèvement de la Taxe et la liquidation des contributions appelées par les différents syndicats, permettait de constater un excédent de fonctionnement. Cet excédent étant à considérer comme une provision en vue des dépenses d'investissement à venir. A compter de 2021, la situation évolue : les recettes annuelles issues de la Taxe GEMAPI ne couvrent plus les appels à cotisation et les frais liés au pilotage de cette compétence. Un déficit de fonctionnement apparaît. Cette tendance a perduré en 2023 puis en 2024, avec le constat d'un déficit de l'exercice en section de fonctionnement à hauteur de 22 823,19€. Elle se confirme en 2025.

CA 2025 : La recette 2025 du budget annexe GEMAPI s'élève au montant de 272 163 € et ceci sur la base de 10 €/habitant, sans variation depuis 2022. En 2025, les dégrèvements accordés représentent la somme de 1 782 €.

Les contributions aux différents syndicats représentent la somme de 352 859,09 €, auxquels s'ajoutent une dépense de 3 110,64 € de frais de personnel.

BP 2026 : A ce jour le montant prévisionnel estimatif de la contribution appelée par l'ensemble des syndicats s'élève à **414 315 €** investissement compris pour l'année 2026. La finalisation des PPI engagés par les syndicats réalisés ou en cours en 2025/2026, devra conduire les élus à s'interroger sur les décisions budgétaires et financières pour faire face aux projets d'investissement définis par les syndicats. **Pour équilibrer le budget en 2026 la taxe Gémapi doit être de 15 € soit une recette prévisionnelle estimée à 405 735 €.**

Par ailleurs, en 2026, il est également envisagé la mise en œuvre du nouveau 12^{ème} programme de l'agence de l'eau « Eau & Climat ». La CCBDP accompagnera comme pour le 11^{ème} programme les communes qui souhaitent intégrer le service mutualisé dont la répartition des coûts reste encore à définir. Les communes qui par le biais de ce partenariat déposeront des dossiers seront autonome avec leur maître d'œuvre qui assurera le contrôle de la bonne exécution des travaux.

GEMAPI*

Bassins versants et rivières

Communauté de Communes
des Baronnies en Drôme Provençale



-  **SMBVL**
Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez
-  **SMEA**
Syndicat Mixte de «L'Eygues - Aygues»
-  **SMIGIBA**
Syndicat Mixte de Gestion
Intercommunautaire
du Buëch et de ses Affluents
-  **SMOP**
Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale

* **GE**stion des **Milieux A**quatiques et **P**révention des **I**ndondations

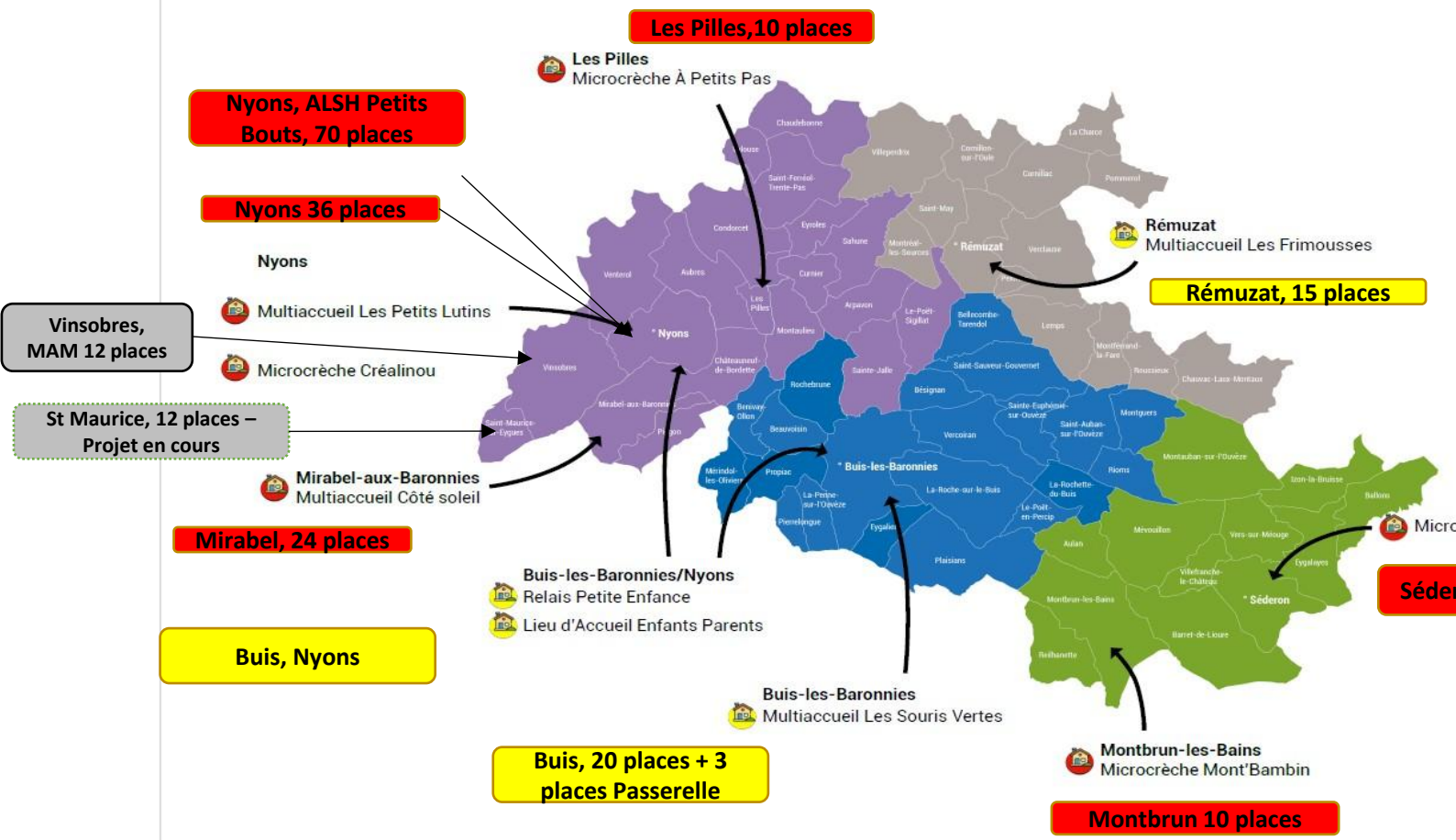
Le coût de l'exercice de la compétence SPANC fait l'objet d'un suivi dans le budget annexe.

Rappel : La CCBDP propose un dispositif d'aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif défectueux appartenant à des particuliers (Délibération N° 155-2022). Ce dispositif est doté d'un fonds de 25 000 €.

Année	Nbr. Dossiers subventionnés	Montant total aides
2023	6	12 000 €
2024	3	6 000 €
2025	2	4 000 €

Les aides cumulées auront permis de réaliser 11 réhabilitations pour un montant total de travaux d'environ 130 k€. Il est proposé que le reliquat de crédit de 3 000 € soit reconduit au BP 2026.

Concernant le nouveau 12^{ème} programme de l'agence de l'eau « Eau & Climat » doté de 3,1 Md€ sur 2025-2023 le porteur sera le SMEA et la CCBDP accompagnera comme pour le 11^{ème} programme les communes qui souhaitent intégrer le partenariat. Les communes qui par le biais de se partenariat déposeront des dossiers seront autonome avec leur maître d'œuvre qui assurera le contrôle de la bonne exécution des travaux. La CCBDP est en cours de recrutement d'un référent technique Gémapi et contrat « Eau et Climat » et retiendra via un appel d'offre un AMO pour réaliser les études diagnostiques techniques et financières aux fins de créer les dossiers de demandes de subvention en mutualisation pour le compte des communes partenaires.



Soit un total de :

- 127 places en accueil collectif (115 places en crèche + 12 places en MAM)
- 98 places en accueil individuel
- Et 70 places en ALSH

À noter : Le Chat Botté à Buis et les Petits Loups à Séderon/Montbrun accueillent également des 3/6 ans, actuellement gérés par le service Enfance – Jeunesse.

L'offre actuelle d'accueil Petite-Enfance sur le territoire de la CC-BDP

Le budget 2026 est en augmentation par rapport à 2025 avec des dépenses de fonction à hauteur de 2 455 763 € (+ 70 618 €).

En 2026, le Reste à Charge prévisionnel **en fonctionnement** augmente de 91 745€ en passant de 1 084 266 € en 2025, à **1 176 013 €** en 2026. (+ 48 950 € au chapitre 012 ; + 29 000 € au chapitre 65 ; + 8 260 € chapitre 66; - 21 000 € de recette; - 15 700 € écriture d'ordre;)

Le Reste à charge prévisionnel en investissement (hors opération) représente la somme de 6 800 € pour un montant de dépense de 52 500 € .

Les services Petite-Enfance font partie du Pôle Petite-Enfance – Enfance / Jeunesse – CTEAC/PCT qui compte au total 72 agents, et environ 30 animateurs saisonniers (CEE)

Dont 54 agents en crèches micro-crèches et Centre de loisirs maternel et des animateurs saisonniers (CEE) en ALSH

- Soit 2025: 42,85 ETP
- Prévisionnel 2026. : 44,52 ETP, soit une augmentation d'un peu plus de 1,5 ETP, réparti essentiellement par 1 ETP apprentie EJE à Séderon, et ½ ETP pour anticiper le départ à la retraite de la coordinatrice PE avec tuilage

COMMISSION L1 : ENFANCE-JEUNESSE

- Organisation de 3 Accueils de Loisirs (ALSH) : Les Petits Loups, Planète Jeunes et le centre de loisirs les Guards,
- Organisation du Service d'Accompagnement Socio-éducatif (SASé) : interventions en Prévention Spécialisée et en Animation Sociale de Proximité,
- Les services d'Accueil de Loisirs (ALSH) éducatifs délégués aux associations par convention : le Chat Botté de l'Association Familiale des Baronniees et l'Accueil de Loisirs Enfance de l'Espace Sociale et Culturel Du Diois,
- La subvention au service d'ALSH spécifiquement périscolaire de la vallée de l'Ennuyé,
- La subvention à la Mission Locale Drôme Provençale,
- La coordination Enfance-Jeunesse des Baronniees en Drôme Provençale et l'animation Enfance-Jeunesse de la CTG

Les travaux phares en 2026 :

- La création d'un poste d'animaeur.rice à mi-temps pour l'ALSH Les Petits Loups
- Le recrutement d'un poste d'animateur.rice à mi-temps pour l'ALSH Planète Jeunes,
- La mise en place des cycles de travail, notamment de l'annualisation dans les ALSH,
- Le renouvellement du projet éducatif du SASé,
- La proposition renouvelée de séjours mutualisés à destination des enfants inscrits dans les ALSH enfance des Baronniees (Les Guards, Les Petits Loups, Le Chat Botté,
- La poursuite du Réseau d'Acteurs Jeunesse et de ses actions

ALSH Accueil Ado Planète Jeunes : RAC Global : 88 572 € (+20 905 €) / Budget dépense de 100 972 €

Territoires concernés : Pays de Buis et Hautes Baronnies

Service d'Accueil de Loisirs éducatifs à destination des jeunes de 11 à 17 ans inscrits à l'ALSH.

Année 2025 marquée par la relance de l'activité. Service en fonctionnement à minima au regard de la capacité d'accueil : seul le poste de direction-animation est pourvu complété par le recrutement d'un agent en CEE durant les vacances scolaires, la proposition de transport reste limitée. Lancement du recrutement du poste d'animation en 2026. 80% du 011 consommé. Dépenses de fonctionnement légèrement augmentée afin d'envisager une activité 2026 optimisée (recrutement et solution de transport via un minibus supplémentaire complétant le parc global enfance-jeunesse augmentant la capacité d'accueil et d'activité). Recettes 2026 revues en cohérence avec l'activité potentielle du service (recettes surévaluées en 2024 et 2025).

Investissements : Achat de matériel et aménagement des locaux : 13 500 €. Co-finançable par la CAF 26 (notification en cours).

ALSH Centre de loisirs des Guards : RAC Global : 264 392€ (+ 19 465 €) / Budget de dépense de 403 892 €

Territoires concernés : Val d'Eygues

Service d'Accueil de Loisirs éducatifs à destination des enfants de 6 à 12 ans inscrits à l'ALSH

Investissements : 71 945 € . Pour les nouveaux besoins, certaines menuiseries (portes et vitres) doivent être remplacées et la climatisation de l'infirmerie sera bienvenue.

ALSH Les Petits Loups : RAC Global : 85 178 € (+ 18 890 €) / Budget de dépenses de 11 178 €

Territoires concernés : Hautes Baronnies

Service d'Accueil de Loisirs éducatifs à destination des enfants de 3 à 12 ans inscrits à l'ALSH

Afin de poursuivre le travail de structuration et de stabilisation de l'ALSH, il est proposé de recruter un.e animateur.tice à mi-temps. La qualité d'accueil, notamment des enfants de moins de 6 ans s'en trouvera confortée et le recrutement sera également facilité (moins d'animateurs volontaire à recruter par session de vacances). Les recettes ont été prévues en cohérence avec l'activité prévisionnelle 2026, elles étaient surévaluées depuis 2024. Les solutions expérimentées quant aux ouvertures de l'ALSH, la consolidation des possibilités de navettes de transport proposées aux familles par l'arrivée d'un minibus supplémentaire (investissement 2025 co-financé par la CAF 26) permettent d'envisager une activité optimisée et de supprimer les dépenses en location de véhicule. Les solutions de logement proposées par les communes permettent de faciliter le recrutement tout en limitant les dépenses.

Investissement : pas d'investissement prévus sur ce service en 2026 (investissement d'un minibus supplémentaire en 2025 et priorité mise sur la création du poste d'animation à mi-temps.

Les services d'Accueil de Loisirs (ALSH) délégués aux associations par convention :

Services d'Accueil de Loisirs éducatifs à destination des enfants de 6 à 12 ans inscrits aux ALSH

ALSH le Chat Botté de l'AFB :

RAC Global : 107 800 € (- 2 288€) / Budget de dépenses 107 300 €

dont 99 000 € de subvention de fonctionnement pour l'ALSH identique à 2025. Réajustement des charges à caractère générale Territoires concernés : Pays de Buis

ALSH Accueil de Loisirs Enfance de l'Espace Sociale et Culturel Du Diois :

RAC Global : 5 500 € (+ 400 €) / Budget de dépenses de 5 500 €

Territoires concernés : Pays de Rémuzat

Un renouvellement de la convention de partenariat avec la Communauté de communes du Pays Diois est prévu

Subvention au service d'Accueil de Loisirs spécifiquement périscolaire : ALSH de la vallée de l'Ennuyé

RAC Global : 6 400 € (idem 2025) / Budget de dépenses de 6 400 €

Territoires concernés : Val d'Eygues ; élèves du RPI de Sahunes

Le Service d'Accompagnement Socio-éducatif : Prévention Spécialisée et Animation Sociale de Proximité

Accompagnements des jeunes de 10 à 25 ans rencontrés sur la CCBDP

Territoires concernés :

Réalisation d'un budget par intervention (meilleures lisibilités des financeurs Département pour 2 conventions et CAF 26)

- **Animation Sociale de Proximité : RAC Global : 28 151 € (+ 9 164 €) / Budget de dépenses : 101 251 €**

Optimisation de l'activité et de la recette au titre de la prestation de service jeunes en cours via le recrutement sur le second poste d'animateur de proximité depuis septembre 2025. La répartition de la subvention départementale concernant la convention d'animation jeunesse de proximité a été revue en cohérence avec l'activité du service (40 000 € affectés au budget Animation Sociale de Proximité et 15 000 € au budget Coordination EJ et Mission Locale).

- **Prévention Spécialisée : RAC Global : 59 293€ (- 1 096 €) / Budget de dépenses : 111 795 €**

Activité et budget stable notamment via les subventions départementales au titre de la convention de Prévention Spécialisée signé avec la CCBDP renouvelées sans modifications pour 2026, 2027 et 2028.

Investissement : ce service se déplace énormément sur l'ensemble du territoire. Notamment avec des jeunes. Nécessité de remplacement d'un des deux véhicules de service. Achat d'un véhicule 7 places préconisés (sorties et accompagnement des jeunes) : 35 000 €. Demande d'investissement positionnée pour la deuxième année consécutive. Dossier de co-financement de la CAF à envisager

Coordination EJ et Mission Locale : RAC global : 66 512 € (+ 14 114 €) / Budget de dépenses : 107 012€

Maintien du dispositif d'aide aux BAFA / BAFD (3 000 €) et de l'AAP Jeunes des Baronnies (8 000 €). Poste de coordination jeunesse sous évalué. Augmentation des dépenses liées aux actions du réseau d'acteurs jeunesse co-financées à 80% par la CAF pour plus de cohérence avec les projections du réseau. Révision de la répartition de la subvention départementale concernant la convention d'animation jeunesse de proximité en cohérence avec l'activité du service (40 000 € affectés au budget Animation Sociale de Proximité et 15 000 € au budget Coordination EJ et Mission Locale). Maintien du financement de la Mission Locale en Drôme Provençale tel que prévu dans la convention signée avec la collectivité et renouvelée en 2025.

Pilotage EJ : RAC Global : 48 162 € (- 13 100 €) / Budget de dépenses : 60 362 €

Clé de répartition des recettes CAF – coordination CTG réajustée.

SYNTHESE COM L1 ENFANCE – JEUNESSE

RAC GLOBAL DE LA COM L1 : 759 962€ (+ 72 817€) / Dépense globale : 1 116 162€

Sur ce RAC global de la commission, notons :

- L'augmentation du RAC de l'ALSH les Petits Loups (+ 18 890 €)
- L'augmentation du RAC de l'ALSH Planète Jeunes (+ 20 905 €)
- L'augmentation du RAC de la Coordination EJ et Mission Locale (+ 14 114 €)
- L'augmentation du RAC de l'Animation Sociale de Proximité (+ 9 164 €)

L'augmentation du RAC de ces deux services peut s'expliquer par :

- Une surévaluation des recettes en vue de l'exercice 2025 (pour les Petits Loups et pour Planète Jeunes),
- Des recettes 2026 prévues en cohérence avec l'activité 2025 de ces deux services se stabilisant pour la première fois depuis la fusion,
- L'impact de la création du poste d'animation à mi-temps aux Petits Loups,
- La sous évaluation du poste de coordination enfance jeunesse,
- La révision de la répartition de la subvention d'animation jeunesse de proximité du Département.

Le budget prévu en 2026 est un budget cohérent et stabilisé avec l'activité actuelle des services enfance et jeunesse favorisant l'équité territoriale en termes d'accès aux services.



ALSH de la vallée de l'Ennyé
 Accueil de loisirs spécifiquement périscolaire
 Elèves du RPI de Sahunes – Curnier
Vald'Eygues

ALSH Centre de loisirs des Guards
 Accueil de loisirs éducatifs 5-13 ans
Val d'Eygues

Coordination et Pilotage EJ
 Services Enfance – Jeunesse
CCBDP

Service délégué ALSH Chat Botté
 Accueil de loisirs éducatifs 6-12 ans
Pays de Buis

Service délégué ALSH Accueil Enfance ESCDD
 Accueil de loisirs éducatifs 6-12 ans
Pays de Rémuzat

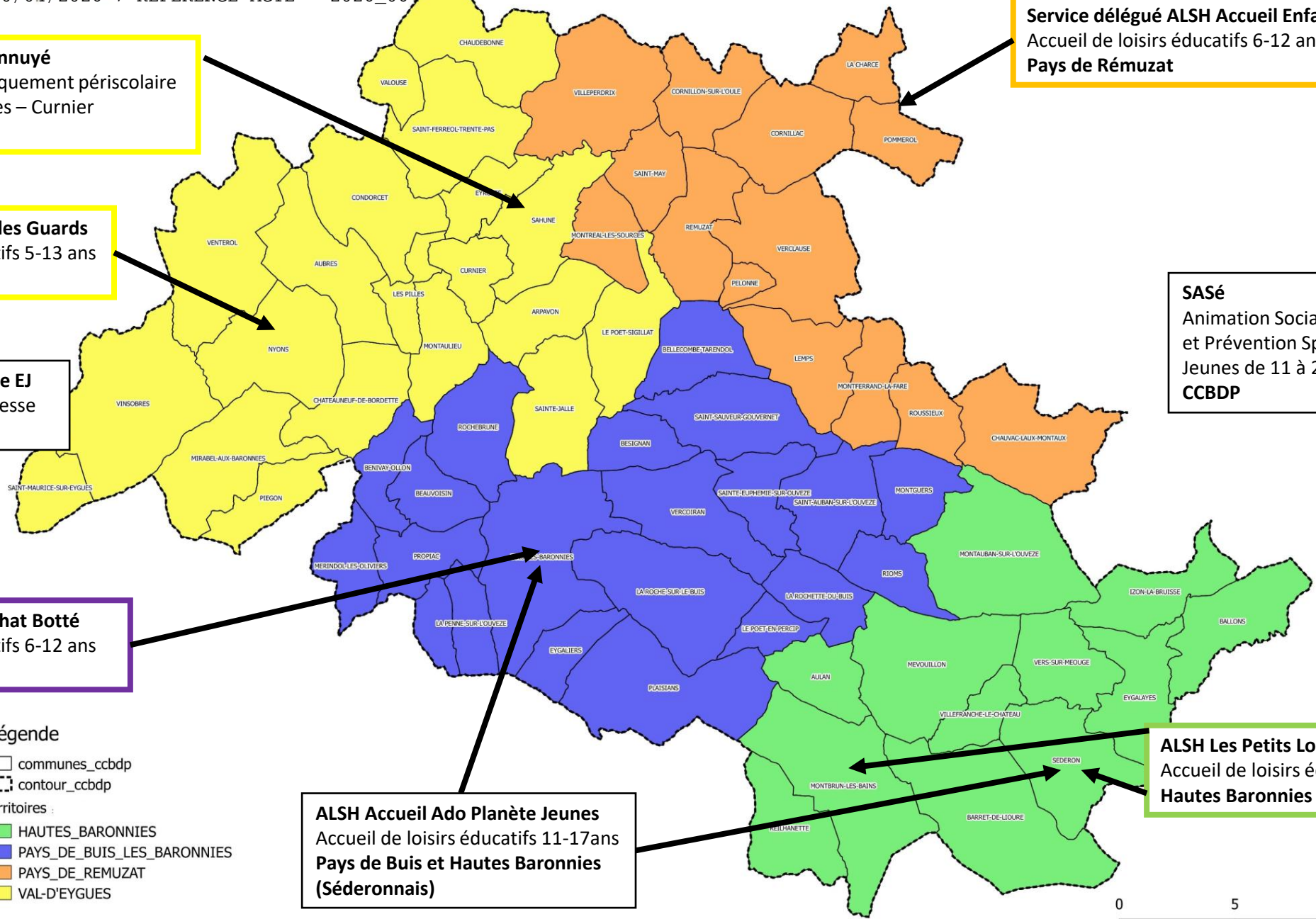
SASé
 Animation Sociale de Proximité
 et Prévention Spécialisée
 Jeunes de 11 à 25 ans
CCBDP

Service délégué ALSH Chat Botté
 Accueil de loisirs éducatifs 6-12 ans
Pays de Buis

ALSH Accueil Ado Planète Jeunes
 Accueil de loisirs éducatifs 11-17ans
Pays de Buis et Hauts Baronnies
(Séderonnais)

ALSH Les Petits Loups
 Accueil de loisirs éducatifs 3-12 ans
Hauts Baronnies

- Légende**
- communes_ccbdp
 - contour_ccbdp
 - territoires :
 - HAUTES_BARONNIES
 - PAYS_DE_BUIS_LES_BARONNIES
 - PAYS_DE_REMUZAT
 - VAL-D'EYGUES



7 - Rapport d'Orientation Budgétaire & Synthétique 2026 par BUDGET ANNEXE

1- Budget annexe SPANC

2- Budget annexe Zone d'Activité

3- Budget annexe du Transport de la Personne

4- Budget annexe Portage de Repas

5- Budget annexe GEMAPI

F- BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSÉ : SPANC

Le budget annexe SPANC (BA SPANC) retrace les dépenses et les recettes liées au service public d'assainissement non collectif. Il est intégralement financé par la redevance SPANC.

Exercice 2025

En 2025, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 116 734,74 €, soit environ 82 % des crédits ouverts. Les charges de personnel (93 500 €) constituent la part principale des dépenses. Les charges exceptionnelles prévues à hauteur de 9 000 € pour le dispositif d'aide à la réhabilitation ont été réalisées pour 4 750 €.

Les recettes de fonctionnement atteignent 108 324,35 €, dont 107 450 € issus des redevances.

L'exercice 2025 se solde par un déficit de fonctionnement de 11 366,90 €. Toutefois, après reprise de l'excédent antérieur, la section de fonctionnement présente un solde positif de 24 507,17 € en fin d'année.

En section d'investissement, les dépenses réalisées demeurent limitées (1 139,09 € + 1095,54 € RAR = 2 234,63 €) et le solde cumulé, après reprise des excédents antérieurs, s'établit à 12 946,96 €.

Perspectives 2026

Pour 2026, le budget prévoit : 133 339,40 € de dépenses de gestion, 105 000 € de charges de personnel, 4 000 € de charges exceptionnelles, 1500€ de dotations aux provisions. Le total des dépenses réelles de fonctionnement est inscrit à 138 839,40 €.

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 115 600 €, principalement issues des redevances (114 000 €).

L'équilibre est assuré par la reprise de l'excédent antérieur de fonctionnement (24 507,18 €).

En section d'investissement, 14 214,74 € de dépenses sont prévues, équilibrées par les excédents reportés et les opérations d'ordre.

Ainsi, malgré un déséquilibre ponctuel en fonctionnement, le budget annexe SPANC demeure financièrement stabilisé grâce aux excédents cumulés.

1- BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSÉ : SPANC – SECTION DE FONCTIONNEMENT**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE SPANC**

SECTION FONCTIONNEMENT DETAIL DES DEPENSES		2025		2026
		BP	CA	BP
BP= total voté				
Chap.011	Charges à caractère général	35 517.56 €	14 728.94 €	23 339.40 €
60	Achats & Variations de Stock	3 200.00 €	1 443.28 €	2 400.00 €
61	Services Extérieurs	7 000.00 €	6 454.55 €	14 050.00 €
62	Autres Services Extérieurs	25 317.56 €	6 831.11 €	6 889.40 €
Chap.012	Charges de personnel et frais assimilés	93 500.00 €	93 500.00 €	105 000.00 €
Chap.014	Atténuations de produits			
Chap.65	Autres charges de gestion courante	5 000.00 €	3 755.80 €	5 000.00 €
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		134 017.56 €	111 984.74 €	133 339.40 €
Chap.66	Charges financières (b)			
Chap.67	Charges exceptionnelles (c)	9 000.00 €	4 750.00 €	4 000.00 €
Chap.68	Dotations aux provisions et dépréciations (d)			1 500.00 €
Chap.022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		143 017.56 €	116 734.74 €	138 839.40 €
Chap.023	Virement à la section d'investissement			
Chap.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 956.51 €	2 956.51 €	1 267.78 €
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	2 956.51 €	2 956.51 €	1 267.78 €
Chap.043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (au profit de l'investissement)		2 956.51 €	2 956.51 €	1 267.78 €
Reprise du déficit antérieur				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		145 974.07 €	119 691.25 €	140 107.18 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE SPANC

SECTION FONCTIONNEMENT DETAIL DES RECETTES		2025		2026
		BP	CA	BP
BP = TOTAL voté				
Chap.013	Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	110 000,00 €	107 450,00 €	114 000,00 €
7062	Redevances d'assainissement non collectif	110 000,00 €	107 450,00 €	114 000,00 €
Chap.73	Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.74	Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	177,18 €	100,00 €
7584	Recouvrement créances admises en non valeur		75,00 €	
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00 €	102,18 €	100,00 €
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		110 000,00 €	107 627,18 €	114 100,00 €
Chap.76	Produits financiers		0,00 €	
Chap.77	Produits exceptionnels	0,00 €	192,48 €	0,00 €
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	0,00 €		
7718	Autres produits exceptionnels			
773	Mandats annulés	0,00 €	192,48 €	
7788	Produits exceptionnels divers			
Chap.78	Reprises sur amortissements et provisions	100,00 €	504,69 €	1 500,00 €
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	100,00 €	504,69 €	1 500,00 €
Chap.042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT		110 100,00 €	108 324,35 €	115 600,00 €
002 Reprise de l'excédent antérieur		35 874,07 €	35 874,07 €	24 507,18 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT yc RESULTAT REPORTE		145 974,07 €	144 198,42 €	140 107,18 €

I- BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSÉ : SPANC – SECTION D'INVESTISSEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE SPANC					
SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES DEPENSES		BP 2025			BP 2026
		BP	CA	Reste à Réaliser	BP
BP= total voté					
Chap.20	Immobilisations incorporelles (hors 204)				
Chap.204	Subventions versées				
Chap.21	Immobilisations corporelles	13 899.19 €	1 139.09 €	1 095.54 €	14 214.74 €
21838	Autres matériels informatique	0.00 €	1 139.09 €		
21848	Autres matériels de bureau et mobilier			1 095.54 €	
2188	Autres immo corporelles	13 899.19 €	0.00 €		14 214.74 €
Chap.23	Immobilisations en cours				
TOTAL des dépenses d'équipement		13 899.19 €	1 139.09 €	1 095.54 €	14 214.74 €
TOTAL des dépenses financières		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		13 899.19 €	1 139.09 €	1 095.54 €	14 214.74 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00 €	0.00 €		0.00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		13 899.19 €	1 139.09 €	1 095.54 €	14 214.74 €
Déficit d'investissement reporté					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		13 899.19 €	1 139.09 €	1 095.54 €	14 214.74 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE SPANC						
SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES RECETTES		2025				2026
		BP	CA	Reste à Réaliser	Crédit annulé	BP
BP = TOTAL voté						
Chap.13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'équipement		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00 €	186,86 €	0,00 €	-186,86 €	0,00 €
10222	FCTVA		186,86 €		-186,86 €	
Total des recettes financières		0,00 €	186,86 €		-186,86 €	0,00 €
Chap.45	Opérations pour compte de Tiers	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Total recette opération compte de tiers		0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00 €	186,86 €	0,00 €	-186,86 €	0,00 €
Chap.021	Virement de la section de fonct.				0,00 €	
Chap.040	Opérations d'ordre entre section (3)	2 956,51 €	2 956,51 €		0,00 €	1 267,78 €
Total prélèvements section de fonctionnement		2 956,51 €	2 956,51 €	0,00 €	0,00 €	1 267,78 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 956,51 €	2 956,51 €	0,00 €	0,00 €	1 267,78 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 956,51 €	3 143,37 €	0,00 €	-186,86 €	1 267,78 €
Affectation 1068		0,00 €	0,00 €			0,00 €
R001 Excédent d'investissement reporté		10 942,68 €	10 942,68 €			12 946,96 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		13 899,19 €	14 086,05 €	0,00 €	-186,86 €	14 214,74 €

2- BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSÉ : ZONES D'ACTIVITES

Le budget annexe de la zone d'activités retrace l'ensemble des opérations liées à l'aménagement et à la commercialisation des terrains destinés à l'accueil d'entreprises. Il s'inscrit dans une logique de production de foncier économique, avec des dépenses engagées en amont et des recettes attendues lors des cessions.

En section de fonctionnement, les dépenses réelles sont estimées à 842 097,61 €. Elles correspondent principalement aux acquisitions foncières, aux travaux d'aménagement, ainsi qu'aux frais d'études et de gestion de l'opération.

Les recettes réelles de fonctionnement sont constituées des produits de cession de terrains pour 786 830 € et des subventions à hauteur de 17 875 €, soit un total de 804 705 €.

Ces recettes ne permettant pas de couvrir l'intégralité des dépenses, un besoin de financement de 37 392.61€ apparaît. Celui-ci est équilibré par une participation du budget principal de la collectivité, inscrite en recette de fonctionnement.

En section d'investissement, le budget intègre la reprise du déficit d'investissement antérieur pour un montant de 376 074,59 €. Le besoin total de financement s'élève ainsi à 413 467.20€.

Ce besoin est couvert par un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, pour un montant équivalent de 376 074,59 €, assurant l'équilibre de la section.

Par ailleurs, les opérations d'ordre retracent la production de terrains aménagés. Les dépenses engagées pour les travaux et aménagements sont comptabilisées en stock pour un montant de 376 074,59 €, correspondant à la valeur des terrains en cours de commercialisation. Cette écriture traduit le fait que les dépenses réalisées constituent un actif destiné à générer des recettes futures.

Ainsi, le budget 2026 traduit la poursuite de l'aménagement de la zone d'activités. Il met en évidence un équilibre global assuré, tout en soulignant la nécessité d'un soutien modéré du budget principal dans l'attente de la réalisation des ventes.

2 - BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSÉ : ZONES D'ACTIVITES**ZA du plan d'Oriol (Séderon)**

- Marché STEP : 8 407.61€ en attente du DGD

➤ **Total des dépenses estimées : 8 407.61€**

- Surfaces commercialisables de 5 860 m² (2 terrains) à 20,00€ HT soit 117 200,00€
et une subvention DETR de 17 875€ (notification du 22/06/2022)

➤ **Total des recettes estimées : 135 075,00€**

ZA du Grand tilleul 1 (Nyons) :

- Acquisition terrain : 669 620,00€ soit 9 terrains pour 13 166 m²

- Frais de Notaire et autres : 12 000,00€

- Frais étude (suivi des mesures compensatoires) et autres : 1 500,00€

- Régularisation arrondi Centimes TVA : 10€

➤ **Total des dépenses estimées : 683 130,00€**

- Surface commercialisables de 13 166 m² (5 451 m² à 45€ HT et 7 715 m² à 55€ HT)

➤ **Total recettes estimées : 669 620,00€**

ZA du Grand tilleul 2 (Nyons):

- Marché de MOE : 150 560€ (2022-014)

➤ **Total des dépenses estimées : 150 560,00€**

ZA	DEPENSES	RECETTES	Ecart
Grand Tilleul 1	683 130.00 €	669 630.00 €	-13 500.00 €
Grand Tilleul 2	150 560.00 €	0.00 €	-150 560.00 €
Plan d'Oriol	8 407.61 €	135 075.00 €	126 667.39 €
Cost	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	842 097.61 €	804 705.00 €	-37 392.61 €

2 - BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSE : ZONES D'ACTIVITES – SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE ZA				
SECTION FONCTIONNEMENT DETAIL DES DEPENSES		2025		2026
BP= total voté		BP	CA	BP
Chap.011	Charges à caractère général	943 762,66 €	105 130,44 €	842 087,61 €
60	Achats & Variations de Stock	943 762,66 €	105 130,44 €	842 087,61 €
61	Services Extérieurs			
62	Autres Services Extérieurs			
63	Impôts et Taxes assimilées			
Chap.012	Charges de personnel et frais assimilés			
Chap.014	Atténuations de produits			
Chap.65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	0,34 €	10,00 €
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		943 772,66 €	105 130,78 €	842 097,61 €
Chap.66	Charges financières (b)			
Chap.67	Charges exceptionnelles (c)			
Chap.68	Dotations aux provisions et dépréciations (d)			
Chap.022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		943 772,66 €	105 130,78 €	842 097,61 €
Chap.023	Virement à la section d'investissement	376 074,59 €	0,00 €	480 000,00 €
Chap.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	329 939,81 €	329 939,81 €	376 074,59 €
7133	Variation des en-cours de production de biens	329 939,81 €	329 939,81 €	376 074,59 €
Chap.043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		706 014,40 €	329 939,81 €	856 074,59 €
Reprise du déficit antérieur				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 649 787,06 €	435 070,59 €	1 698 172,20 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE ZA				
SECTION FONCTIONNEMENT DETAIL DES RECETTES		2025		2026
BP = TOTAL voté		BP	CA	BP
Chap.013	Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	845 815,00 €	58 996,00 €	786 820,00 €
7015	Ventes de terrains aménagés	845 815,00 €	58 996,00 €	786 820,00 €
Chap.73	Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.74	Dotations, subventions et participations	427 887,47 €	0,00 €	431 342,20 €
7473	Départements	17 875,00 €	0,00 €	17 875,00 €
74751	Participations GFP de rattachement	410 012,47 €	0,00 €	413 467,20 €
Chap.75	Autres produits de gestion courante	10,00 €	0,00 €	10,00 €
752	Revenus des immeubles			
7581	FCTVA			
7588	Autres produits divers de gestion courante	10,00 €	0,00 €	10,00 €
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 273 712,47 €	58 996,00 €	1 218 172,20 €
Chap.76	Produits financiers		0,00 €	
Chap.77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.042	Opérations d'ordre de transfert entre section	376 074,59 €	376 074,59 €	480 000,00 €
7133	Variation des en-cours de production de biens	376 074,59 €	376 074,59 €	480 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		376 074,59 €	376 074,59 €	480 000,00 €
TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT		1 649 787,06 €	435 070,59 €	1 698 172,20 €
002 Reprise de l'excédent antérieur				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT yc RESULTAT REPORTE		1 649 787,06 €	435 070,59 €	1 698 172,20 €

2 - BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSÉ : ZONES D'ACTIVITES – SECTION D'INVESTISSEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE ZA				
SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES DEPENSES		BP 2025		BP 2026
BP= total voté		BP	CA	BP
Chap.20	Immobilisations incorporelles (hors 204)			
Chap.204	Subventions versées			
Chap.21	Immobilisations corporelles			
Chap.23	Immobilisations en cours			
TOTAL des dépenses d'équipement		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.13	Subvention d'investissement			
Chap.16	Remboursement d'emprunts	63 400,00 €	63 400,00 €	0,00 €
168758	Autres dettes - Autres groupements	63 400,00 €	63 400,00 €	
Chap.27	Autres immos financières	0,00 €	0,00 €	
TOTAL des dépenses financières		63 400,00 €	63 400,00 €	0,00 €
Chap.45	Opérations pour compte de Tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		63 400,00 €	63 400,00 €	0,00 €
Chap.040	Opérations d'ordre entre section	376 074,59 €	376 074,59 €	480 000,00 €
3355	Travaux	376 074,59 €	376 074,59 €	480 000,00 €
Chap.041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		376 074,59 €	376 074,59 €	480 000,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		439 474,59 €	439 474,59 €	480 000,00 €
Déficit d'investissement reporté		266 539,81 €	266 539,81 €	376 074,59 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		706 014,40 €	706 014,40 €	856 074,59 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE ZA				
SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES RECETTES		2025		2026
BP = TOTAL voté		BP	CA	BP
Total des recettes d'équipement		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes financières		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.45	Opérations pour compte de Tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total recette opération compte de tiers		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.021	Virement de la section de fonct.	376 074,59 €	0,00 €	480 000,00 €
Chap.040	Opérations d'ordre entre section	329 939,81 €	329 939,81 €	376 074,59 €
3355	Travaux	329 939,81 €	329 939,81 €	376 074,59 €
TOTAL PRELEVEMENTS SECTION DE FONCTIONNEMENT		706 014,40 €	329 939,81 €	856 074,59 €
Chap.041	Opérations patrimoniales			
Chap.024	Produits de cessions			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		706 014,40 €	329 939,81 €	856 074,59 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		706 014,40 €	329 939,81 €	856 074,59 €
Affectation 1068		0,00 €	0,00 €	0,00 €
R001 Excédent d'investissement reporté				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		706 014,40 €	329 939,81 €	856 074,59 €

3- BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSÉ : TRANSPORT DE PERSONNES

La **Communauté de Communes des Baronnie**s en Drôme Provençale (CCBDP) organise le service de transport sur le territoire des Hautes Baronnie

s, en partenariat avec la **Région Auvergne Rhône-Alpes**. Depuis le 1er septembre 2025, la Région soutient ce service à hauteur de **22 729,72 € HT par an**.

Le budget 2026 concerne la ligne **D43 : Mévouillon – Laragne**, qui circule **deux fois par semaine**. Jusqu'au 30 juin 2025, la CCBDP assurait également le transport scolaire. Depuis la rentrée 2025/2026, la Région en a repris l'exploitation, faisant de 2026 le **premier exercice complet sans transport scolaire**.

Les dépenses de fonctionnement pour 2026 s'élèvent à **46 303,57 €**, en baisse par rapport à 2025 en raison de la fin du transport scolaire. Elles se répartissent principalement entre le personnel (**24 898,27 €**) et les charges à caractère général (**17 745,33 €**), les dotations aux amortissements représentant **3 649,97 €**.

Les recettes atteignent également **46 303,57 €**, composées de la participation régionale (**22 729,72 €**), des recettes des usagers (**1 200 €**), du report d'excédent antérieur (**21 497,18 €**) et des opérations d'ordre (**866,67 €**), assurant ainsi l'équilibre budgétaire du service.

Pour l'investissement, les dépenses prévues pour 2026 s'élèvent à **56 424,19 €**, dont **55 557,52 €** destinés au matériel de transport d'exploitation.

La section d'investissement est financée exclusivement par des ressources internes, à savoir : l'excédent d'investissement reporté pour **52 774,22 €**, et les amortissements pour **3 649,97 €**.

Le mécanisme des amortissements permet chaque année de constater l'usure comptable des véhicules en fonctionnement et de dégager une ressource équivalente en investissement, contribuant ainsi au **renouvellement futur du matériel**. Aucun emprunt n'est prévu en 2026. L'investissement est donc financé intégralement par les réserves constituées les années précédentes et par les amortissements, **sans recours à l'endettement**.

3- BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSE : TRANSPORT DE PERSONNES – SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT DE PERSONNES				
SECTION FONCTIONNEMENT DETAIL DES DEPENSES		2025		2026
		BP	CA	BP
BP= total voté				
Chap.011	Charges à caractère général	36 282.96 €	7 785.66 €	17 745.33 €
60	Achats & Variations de Stock	28 432.96 €	2 159.65 €	7 786.73 €
61	Services Extérieurs	7 350.00 €	5 626.01 €	9 458.60 €
62	Autres Services Extérieurs	500.00 €	- €	500.00 €
63	Impôts et Taxes assimilées			
Chap.012	Charges de personnel et frais assimilés	27 000.00 €	24 014.98 €	24 898.27 €
Chap.014	Atténuations de produits			
Chap.65	Autres charges de gestion courante	10.00 €	- €	10.00 €
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+66)		63 292.96 €	31 800.64 €	42 653.60 €
Chap.66	Charges financières (b)			
Chap.67	Charges exceptionnelles (c)			
Chap.68	Dotations aux provisions et dépréciations (d)			
Chap.022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		63 292.96 €	31 800.64 €	42 653.60 €
Chap.023	Virement à la section d'investissement			
Chap.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 649.97 €	3 649.97 €	3 649.97 €
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	3 649.97 €	3 649.97 €	
Chap.043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement (7)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (au profit de l'investissement)		3 649.97 €	3 649.97 €	3 649.97 €
Reprise du déficit antérieur				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		66 942.93 €	35 450.61 €	46 303.57 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT DE PERSONNES				
SECTION FONCTIONNEMENT DETAIL DES RECETTES		2025		2026
		BP	CA	BP
BP = TOTAL voté				
Chap.013	Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 300,00 €	1 211,22 €	1 200,00 €
7061	Transport de voyageur	1 300,00 €	1 211,22 €	1 200,00 €
Chap.73	Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.74	Dotations, subventions et participations	34 232,00 €	24 323,79 €	22 729,72 €
7472	Régions	34 232,00 €	24 323,79 €	22 729,72 €
Chap.75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	1,85 €	10,00 €
7588	Autres produits divers de gestion courante		1,85 €	10,00 €
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		35 532,00 €	25 536,86 €	23 939,72 €
Chap.76	Produits financiers		0,00 €	
Chap.77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.042	Opérations d'ordre de transfert entre section	866,67 €	866,67 €	866,67 €
777	Quote part des subventions d'investissement	866,67 €	866,67 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		866,67 €	866,67 €	866,67 €
TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT		36 398,67 €	26 403,53 €	24 806,39 €
002 Reprise de l'excédent antérieur		30 544,26 €	30 544,26 €	21 497,18 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT yc RESULTAT REPORTE		66 942,93 €	56 947,79 €	46 303,57 €

3- BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSE : TRANSPORT DE PERSONNES – SECTION D'INVESTISSEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT DE PERSONNES				
SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES DEPENSES		BP 2025		BP 2026
		BP	CA	BP
BP= total voté				
Chap.21	Immobilisations corporelles	52 774.22 €	- €	55 557.52 €
2156	Matériel de transport d'exploitation	52 774.22 €	- €	55 557.52 €
TOTAL des dépenses d'équipement		52 774.22 €	- €	55 557.52 €
TOTAL des dépenses financières		- €	- €	- €
Chap.45	Opérations pour compte de Tiers	- €	- €	- €
TOTAL DEPENSES REELLES		52 774.22 €	- €	55 557.52 €
Chap.040	Opérations d'ordre de transfert entre section	866.67 €	866.67 €	866.67 €
13913	Départements	866.67 €	866.67 €	866.67 €
Chap.041	Opérations patrimoniales (7)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		866.67 €	866.67 €	866.67 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		53 640.89 €	866.67 €	56 424.19 €
Déficit d'investissement reporté				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		53 640.89 €	866.67 €	56 424.19 €

17/04/2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT DE PERSONNES				
SECTION D'INVESTISSEMENT DETAIL DES RECETTES		2025		2026
		BP	CA	BP
BP = TOTAL voté				
Total des recettes d'équipement		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes financières		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.45	Opérations pour compte de Tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total recette opération compte de tiers		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.021	Virement de la section de fonct.			
Chap.040	Opérations d'ordre entre section (3)	3 649,97 €	3 649,97 €	3 649,97 €
28182	Matériel de transport	3 649,97 €	3 649,97 €	3 649,97 €
TOTAL PRELEVEMENTS SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 649,97 €	3 649,97 €	3 649,97 €
Chap.041	Opérations patrimoniales (5)			
Chap.024	Produits de cessions			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 649,97 €	3 649,97 €	3 649,97 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 649,97 €	3 649,97 €	3 649,97 €
Affectation 1068		0,00 €	0,00 €	0,00 €
R001 Excédent d'investissement reporté		49 990,92 €	49 990,92 €	52 774,22 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES		53 640,89 €	53 640,89 €	56 424,19 €

4- BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSÉ : PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le budget annexe de Service de Portage de Repas (BA SPR) retrace les dépenses et les recettes liées au portage de repas dans le territoire des Hautes Baronnies.

Ce service est exclusivement en direction des habitants résidant sur le territoire de la CCBDP, néanmoins les personnes hors territoire peuvent avec accord de leur commune, bénéficier du portage. Ainsi, nous pouvons observer une petite baisse entre 2024 et 2025 du nombre de bénéficiaires (de 32 à 29). 1 personne hors territoire a bénéficié du service.

En 2025, ce sont près de 29 personnes qui ont bénéficié de la livraison de 5 625 repas (contre 5 676 en 2024). Les repas sont réalisés depuis 2024 par le traiteur TOC'KE à domicile (26570 BARRET DE LIOURE). Les conditions de livraison font l'objet d'un contrôle bactériologique deux fois dans l'année. Les résultats sont conformes.

Pour rappel, en 2025, le coût du repas est facturé à 11 € auquel se rajoute le coût de livraison de 1,10 € (recette CCBDP).

Ce service est structurellement déficitaire et a généré le besoin d'une subvention d'équilibre de 30 000 € en 2025.

Depuis 4 ans, la CCBDP confie à Alain NICOLAS, Vice-Président du territoire des Hautes Baronnies, la remise de cadeaux de fin d'année à nos aînés de ce territoire. Le 21 décembre 2025, une distribution de produits locaux a été effectuée pour les usagers.

La CCBDP, en 2025, a fourni à son prestataire des contenants avec couvercles pour faciliter la livraison des repas aux usagers et ainsi respecter ses obligations en matière de réutilisation des emballages.

En 2025, un sondage sur la qualité du service rendu a été réalisé auprès des usagers faisant ressortir une satisfaction au niveau de la variété des menus, des quantités servies et la qualité des repas élaborés par notre prestataire. Les horaires et le service de livraison apportent également pleine satisfaction aux bénéficiaires.

Les perspectives 2026 :

Réaliser une étude portant sur les possibilités d'extension du service sur l'ensemble du territoire.

4 - BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSE : PORTAGE DE REPAS A DOMICILE – SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE - 26 - BUDGET ANNEXE **PORTAGE DE REPAS**

SECTION FONCTIONNEMENT DETAIL DES DEPENSES		2025		2026
		BP	CA	BP
BP= total voté				
Chap.011	Charges à caractère général	19 770.00 €	13 595.66 €	17 520.00 €
60	Achats & Variations de Stock	12 400.00 €	5 772.73 €	6 400.00 €
61	Services Extérieurs	5 620.00 €	6 240.93 €	8 800.62 €
62	Autres Services Extérieurs	1 750.00 €	1 582.00 €	2 319.38 €
63	Impôts et Taxes assimilées			
Chap.012	Charges de personnel et frais assimilés	19 500.00 €	19 313.58 €	20 660.70 €
Chap.014	Atténuations de produits			
Chap.65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		39 270.00 €	32 909.24 €	38 180.70 €
Chap.66	Charges financières (b)			
Chap.67	Charges exceptionnelles (c)			
Chap.68	Dotations aux provisions et dépréciations (d)			
Chap.022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		39 270.00 €	32 909.24 €	38 180.70 €
Chap.023	Virement à la section d'investissement			
Chap.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles			
Chap.043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (au profit de l'investissement)		- €	- €	- €
Reprise du déficit antérieur				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		39 270.00 €	32 909.24 €	38 180.70 €

SECTION FONCTIONNEMENT DETAIL DES RECETTES		2025		2026
		BP	CA	BP
BP = TOTAL voté				
Chap.013	Atténuations de charges	- €	- €	- €
Chap.70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 500,00 €	3 313,90 €	3 300,00 €
70688	Autres prestations de services	4 500,00 €	3 313,90 €	3 300,00 €
Chap.73	Impôts et taxes	- €	- €	- €
Chap.74	Dotations, subventions et participations	34 770,00 €	29 595,34 €	34 880,70 €
74751	Participations GFP de rattachement	34 770,00 €	29 595,34 €	34 880,70 €
Chap.75	Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		39 270,00 €	32 909,24 €	38 180,70 €
Chap.76	Produits financiers		- €	
Chap.77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €
Chap.042	Opérations d'ordre de transfert entre section	- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		- €	- €	- €
TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT		39 270,00 €	32 909,24 €	38 180,70 €
Reprise de l'excédent antérieur				- €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT yc RESULTAT REPORTE		39 270,00 €	32 909,24 €	38 180,70 €

5- BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSÉ : GEMAPI

Des contraintes économiques et politiques désormais structurelles

Depuis 2018, la compétence GEMAPI est financée par la taxe dédiée, et son exercice fait l'objet d'un suivi dans un budget annexe créé en 2019 afin d'en retracer précisément les dépenses et les recettes.

Les premières années ont permis de dégager un excédent de fonctionnement. Entre 2018 et 2020, le produit de la taxe excédait les contributions appelées par les syndicats, constituant ainsi une réserve destinée à préparer les investissements à venir. Cette situation favorable n'a toutefois pas perduré. À partir de 2021, les recettes issues de la taxe GEMAPI ne suffisent plus à couvrir les appels à cotisation des syndicats, ni les frais de pilotage de la compétence. Un déficit de fonctionnement apparaît et s'installe. Il se confirme en 2024 (−22 823 €), puis s'accroît en 2025 (−85 588 €). À la fin de l'exercice 2025, l'excédent cumulé n'est plus que de 62 315 €, montant insuffisant pour permettre le vote d'un budget 2026 à l'équilibre, exigence pourtant impérative pour la collectivité territoriale.

Parallèlement, les charges progressent sensiblement. En 2025, les participations versées aux syndicats s'élèvent à 352 859 €, pour des recettes totales de 272 163 € seulement. Pour 2026, les contributions prévisionnelles — investissement compris — atteignent **414 315 €**. À ces montants s'ajoutent l'augmentation des coûts liée au contexte économique, ainsi que le recrutement d'un équivalent temps plein (61 900 €) afin d'assurer le suivi technique de la compétence et l'accompagnement du programme «Eau & Climat». Ce poste est cofinancé à 30% par le budget GEMAPI + 30% par l'Agence de l'eau + 20% par les communes et 20% par la CC-BDP.

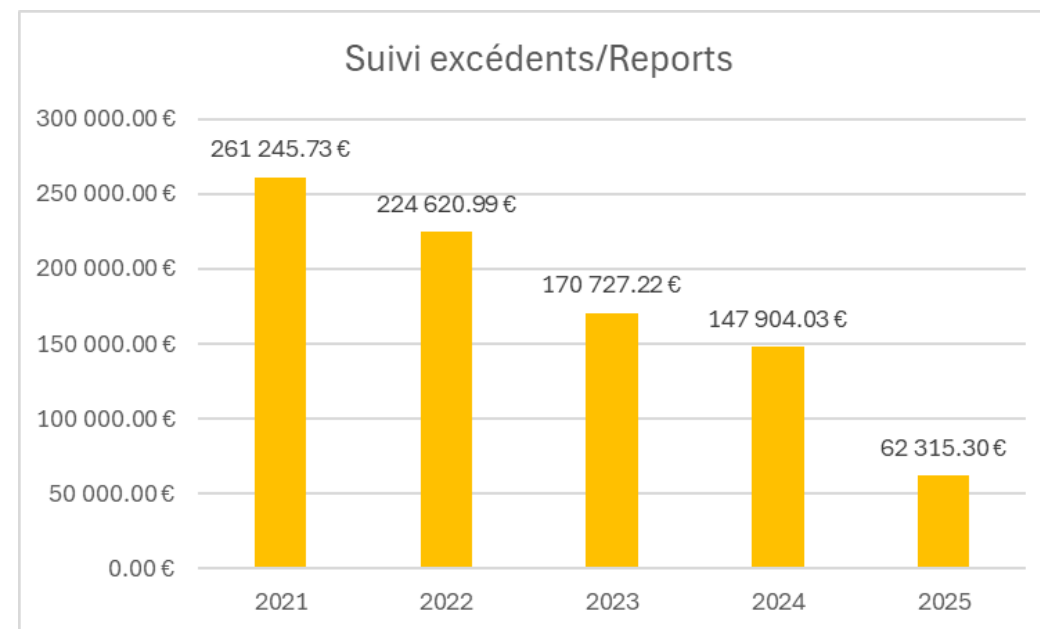
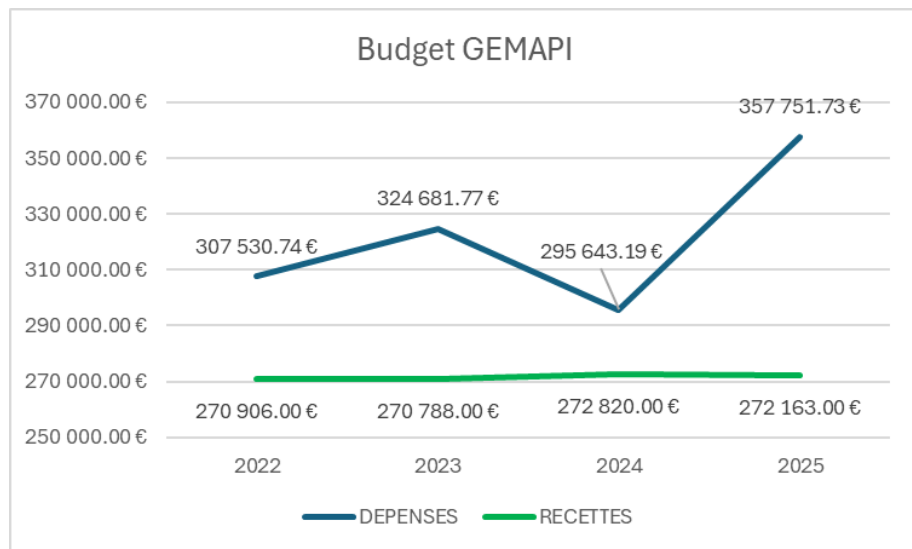
Les besoins consolidés pour 2026 sont ainsi estimés à 500 000€. Par ailleurs, la finalisation des programmes pluriannuels d'investissement engagés par les syndicats, réalisés ou en cours en 2025 et 2026, conduira nécessairement les élus à s'interroger sur les orientations budgétaires et financières à retenir pour faire face aux projets d'investissement définis à l'échelle syndicale.

Cette évolution ne relève pas d'un choix d'opportunité mais d'une nécessité structurelle. La compétence GEMAPI engage directement la responsabilité de la collectivité en matière de protection des biens, des personnes et des infrastructures. Dans un contexte de dérèglement climatique marqué par des épisodes pluvieux plus intenses, des crues plus rapides et plus violentes, ainsi qu'une fréquence accrue d'événements exceptionnels, les besoins d'intervention augmentent mécaniquement : entretien préventif renforcé, contrôles plus réguliers des ouvrages, travaux de confortement, études complémentaires et interventions d'urgence plus fréquentes. L'accroissement de ces sollicitations techniques et financières s'inscrit désormais dans la durée.

5- BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSÉ : GEMAPI**Une augmentation à envisager**

Face à cette réalité budgétaire, le niveau actuel de la taxe — fixé à 10 € par habitant — ne permet plus d’assurer l’équilibre du budget annexe. Pour couvrir strictement les dépenses prévisionnelles (**423 758,20 €**), le seuil technique d’équilibre s’établirait entre 15,66€

Il est proposé de fixer la taxe GEMAPI à **15 €**. Avec 27 049 contribuables, ce montant générerait un produit prévisionnel de 405 735 €, Au regard des enjeux de prévention des inondations, d’entretien des milieux aquatiques et de sécurisation des ouvrages, l’effort demandé demeure mesuré et proportionné. La loi autorise d’ailleurs un plafond de 40 € par habitant, ce qui situe la proposition à un niveau intermédiaire, cohérent avec les responsabilités exercées et les risques couverts.



5- BUDGET ANNEXE 2026 PROPOSE : GEMAPI – SECTION DE FONCTIONNEMENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCEALE - 26 - BUDGET ANNEXE GEMAPI				
SECTION FONCTIONNEMENT DETAIL DES DEPENSES		2025		2026
BP= total voté		BP	CA	BP
Chap.011	Charges à caractère général	48 229,03 €	118,80 €	420,00 €
Chap.012	Charges de personnel et frais assimilés	4 715,00 €	2 991,84 €	61 900,00 €
Chap.014	Atténuations de produits	10 000,00 €	1 782,00 €	6 190,00 €
Chap.65	Autres charges de gestion courante	354 960,00 €	352 859,09 €	445 965,30 €
6558	Autres contributions obligatoires OUYEZE	50 000,00 €	48 541,96 €	100 033,00 €
6558	Autres contributions obligatoires LEZ	13 100,00 €	12 519,00 €	13 600,00 €
6558	Autres contributions obligatoires EYGUES	271 500,00 €	271 442,83 €	259 148,00 €
6558	Autres contributions obligatoires BUECH	20 360,00 €	20 355,30 €	41 537,00 €
6558	Autres contributions			31 647,30 €
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		417 904,03 €	357 751,73 €	514 475,30 €
Chap.66	Charges financières (b)			
Chap.67	Charges exceptionnelles (c)			
Chap.68	Dotations aux provisions et dépréciations (d)			
Chap.022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		417 904,03 €	357 751,73 €	514 475,30 €
Chap.023	Virement à la section d'investissement			
Chap.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
Chap.043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement (7)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (au profit de l'investissement)		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise du déficit antérieur				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		417 904,03 €	357 751,73 €	514 475,30 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCEALE - 26 - BUDGET ANNEXE GEMAPI				
SECTION FONCTIONNEMENT DETAIL DES RECETTES		2025		2026
BP = TOTAL voté		BP	CA	BP
Chap.013	Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	46 425,00 €
Chap.70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.73	Impôts et taxes	270 000,00 €	272 163,00 €	405 735,00 €
73118	Autres contributions directes	0,00 €	1 673,00 €	
73136	Taxe milieux aquatiques et inondations	270 000,00 €	270 490,00 €	405 735,00 €
Chap.74	Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	
Chap.75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		270 000,00 €	272 163,00 €	452 160,00 €
Chap.76	Produits financiers		0,00 €	
Chap.77	Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap.042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES FONCTIONNEMENT		270 000,00 €	272 163,00 €	452 160,00 €
002 Reprise de l'excédent antérieur		147 904,03 €	147 904,03 €	62 315,30 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT yc RESULTAT REPORTE		417 904,03 €	420 067,03 €	514 475,30 €

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20260423-2026_064-DE
en date du 30/04/2026 ; REFERENCE ACTE : 2026_064